

JOURNAL DE LYON

Administration et Bureaux : rue de l'Hôtel-de-Ville, 63.

Bureaux de vente : 41, rue Centrale, 41.

La rédaction ne répond pas des communications et ne se charge de les renvoyer. — Toute lettre adressée en franchise ou insuffisamment payée sera rigoureusement refusée.

Rédacteur en chef : A. SCHNÉEGANS
Ancien député du Bas-Rhin.



ANNONCES ANGLAISES
30 c. la ligne

PRIX DE L'ABONNEMENT			
Ville de Lyon.	Trois mois : 10 fr.	Six mois : 20 fr.	Un an : 40 fr.
Département du Rhône	11 fr.	22 fr.	44 fr.
Départem. limitrophes	12 fr.	23 fr.	46 fr.
Autres départements	13 fr.	25 fr.	48 fr.

Pour l'Étranger, le port en sus.

LES ABONNEMENTS partent des 1^{er} et 16 de chaque mois.

Gérant : C. BENOIT-GONIN
Imprimerie de H. Storck, Lyon.

Le prix de l'abonnement est payable d'avance; on ne servira pas les mandats non accompagnés d'un mandat sur la poste à l'ordre du Gérant.

AVIS

Les bureaux du Journal de Lyon sont transférés
Rue de l'Hôtel-de-Ville, 63,
A L'ENTRESOL

ECHÉANCE DU 1^{er} MAI

Nous prions ceux de nos lecteurs dont l'abonnement expire le 1^{er} Mai, de vouloir bien nous envoyer, dès maintenant, le montant de leur renouvellement, avec une dernière bande imprimée.

NOUVELLES DU JOUR

4 mai.

La séance tenue hier par la commission de permanence a été non moins calme et tout aussi insignifiante que celles qui l'ont précédée. Le compte rendu sommaire que nous avons sous les yeux mentionne simplement une demande d'explication adressée par M. de La Rochejaquelein à M. de Goulard, au sujet de la répartition du journal l'Assemblée nationale. M. de Goulard a répondu que la mesure, prise de concert avec le commandant de l'état de siège, ne pouvait être rapportée sans que l'officier général eût fait connaître son opinion. Le ministre de l'intérieur a ajouté que, à la suite de démarches faites auprès de lui par plusieurs députés de la droite, il avait transmis au général Lamiral l'avis du gouvernement, auquel n'est parvenue encore aucune réponse.

M. de La Rochejaquelein a signalé également l'interdiction de vente sur la voie publique dont a été frappé un autre journal de Nîmes, le *Châtiment*. M. de Goulard, prié de s'expliquer sur cette mesure, a déclaré qu'il savait, en effet, que le préfet du Gard avait pris une semblable décision, mais qu'elle s'appliquait à tous les journaux du département, et que le gouvernement n'avait aucun renseignement particulier sur le cas du *Châtiment*. Après quoi, M. Buffet ayant consulté la réunion et personne ne demandant la parole, la séance a été levée immédiatement.

La commission de permanence a donc reconnu qu'elle outrepasserait ses droits, si elle ordonnait, comme on l'a vu, la tentative de faire un coup d'éclat en convoquant l'Assemblée avant la fin des vacances, ou tout au moins en interpellant elle-même le gouvernement sur les graves sujets à l'ordre du jour. Il ne faudrait cependant pas conclure de ce refus, dans lequel se renferment les membres de la commission, que l'apaisement s'est fait à coup dans les régions tourmentées de la droite et du centre droit. A cet égard, les correspondances de Paris nous offrent suffisamment sur les motifs d'une réserve, qui sera pour beaucoup, un sujet d'étonnement. Si l'on a souffert de la réunion officielle de la commission, on s'était dédommagé à l'avance de cette pénible contrainte dans un conciliabule tenu la veille chez M. Anisson-Dupéron.

Cette conférence préparatoire assistaient — outre les membres de la commission, — plusieurs de leurs amis politiques, parmi lesquels figuraient au premier rang le général Changarnier et M. Babine, le restaurateur des gouvernements de combat.

La Correspondance républicaine nous apprend que M. le général Changarnier a prononcé, devant cette réunion extra-parlementaire, un discours fulmineux contre M. Thiers... contre la République. Malgré ce beau zèle, l'Assemblée a cependant décidé qu'on se bornerait à adresser, pour la forme, quelques questions sans importance aux ministres, et qu'on réserverait à la Chambre le soin d'infliger la gerge avant le matin ; lorsqu'il se fut enfin démontré à lui-même qu'il était invraisemblable que Jones commit un meurtre dans sa propre maison, la pensée des amours de Bud et de Hannah prit le dessus. Une fille comme Hannah descendue jusqu'à un Bud Means ! Règle générale, un homme lettré s'imaginerait toujours grand honneur à une femme en l'aimant. L'orgueil de Ralph faillit étouffer sa conscience ; mais les idées d'honneur qui lui avaient été inspirées dès l'enfance revinrent vite une à une. Allait-il donc dérober le bien d'un ami ? Dans les ténèbres, il engagea une grande lutte contre lui-même, la lutte que saint Paul appelle celle de la chair contre l'esprit, et que Darwin appellerait, je suppose, celle de l'homme contre ce qui reste en lui de la bête. Avec l'aide de Dieu, Ralph fut vainqueur, bien qu'il lui en coûtât.

Le lendemain, qui était un vendredi, Shockey vint l'inviter de la pari du squire Hawkins à passer chez lui les journées du samedi et du dimanche. Le digne juge de paix avait pensé lui rendre service en le délivrant ainsi de l'hospitalité grossière d'un Pete Jones, et Ralph se hâta de lui porter ses remerciements. Tout en marchant avec Shockey, il essaya d'amener la conversation sur Hannah, que l'enfant paraissait tant aimer. — Pauvre vieillard ! dit Shockey en passant près d'un orme nouveau et tordu isolé sur la route.

— Pourquoi pauvre ? — Parce qu'il est seul... Oui, reprit-il après une pause, il est malheureux et seul. Je voudrais être mort depuis qu'on a mis mon père au cimetière, ma mère à l'asile des pauvres et ma sœur chez la vieille M^{me} Means. Monsieur, qu'est-ce que c'est qu'un asile ? est-ce plus laid que chez les Means ? Oui, je voudrais mourir et être emporté sur un de ces nuages-là avec maman et Hannah après de mon père.

Croyez-vous que Dieu oublie les petits garçons quand leur père est mort et que leur mère est à l'asile des pauvres ? Moi, je le crois. Mon

— Il est certain, — et prétendre le contraire serait nier l'évidence des faits, — que le chiffre considérable de voix sorti des urnes en faveur de M. Barodet a provoqué, dans le premier moment une consternation générale, non seulement à Paris, mais en province et dans toute l'Europe.

Il y avait pour cela plusieurs raisons. La première de toutes, c'est qu'on ne s'attendait pas à un pareil résultat. Il a étonné ceux-là même qui patronnaient cette candidature ; combien plus en devait-il surprendre ceux qui n'y croyaient pas. Or, ceux-ci appartenaient en grande partie et à peu près tous à la classe aisée des gros négociants, des capitalistes, des grands chefs de maisons de commerce. La seconde raison, et peut-être la plus importante, c'est que le succès impondérable de cette candidature, mise en opposition à celle de M. de Rémusat, l'ami, le ministre du président de la République, a été, dès l'abord, interprété comme un échec pour ce dernier, et que tout le monde s'est immédiatement demandé ce qu'allait faire M. Thiers. Ne disait-on pas de tous côtés, dès le 28 au matin, que M. de Rémusat allait donner sa démission.

Pour beaucoup de gens, cette démission devait être suivie de la dissolution du ministère, voire même de la retraite de M. Thiers. Ceux qui ont assisté à l'émotion de tous dans la journée du lundi 28, avouent, s'ils veulent être justes, que c'était là le sentiment général dans Paris et par suite en province. La troisième raison, enfin, a été qu'à cette conviction rassurante des décisions graves et immédiates prêtées au gouvernement s'ajoutait la crainte pour le parti avancé de profiter de sa victoire pour se porter à quelque dangereux coup de tête.

Telles sont certainement les causes vraies, palpables, pour ainsi dire, de la panique du premier jour, qui a déterminé des ventes considérables à la bourse et un arrêt immédiat dans les affaires. Il est juste aussi de dire que cette panique a été d'autant plus sensible sur le marché, qu'elle s'est produite dans un moment de liquidation déjà engagée en baisse. Mais, dès que le gouvernement eût fait connaître ses intentions ; dès qu'on s'aperçut qu'il demeurait inébranlable dans la ligne politique tracée par le message ; qu'aucun changement ministériel n'avait lieu, et dès qu'on vit les organes qui avaient poussé avec une certaine violence au succès de l'élection Barodet, l'interpréter dans un sens plutôt favorable qu'hostile au président de la République, et prêcher la concorde et l'union, les intérêts égarés se remirent bien vite de leur première impression.

Dès lors, grâce à cette étonnante promptitude avec laquelle on passe subitement en France d'une impression à une autre, grâce — disons le mot — à cette légèreté toute française, — heureuse parfois si parfois elle est nuisible, — on se dit qu'après tout l'élection Barodet n'avait rien de si surprenant puisque Paris avait toujours voté dans le sens radical.

On se rappela des votes bien plus formidables, bien plus explicites, celui entre autres en faveur de Garibaldi, et qui pourtant ces votes n'avaient pas amené le désordre dans la rue ni empêché la capitale et la France entière de poursuivre le grand œuvre de la libération du territoire et le grand essor donné aux affaires.

Quant aux élections de province, des renseignements plus exacts vinrent démontrer qu'elles étaient loin d'être toutes radicales et que la plupart donnaient gain de cause à cette opinion, républicaine mais modérée, représentée à la Chambre par la fraction de la gauche républicaine, la même qui a patronné la candidature Rémusat et qui appuie le gouvernement dans le sens de l'affirmation régulière, légale de la République et de la mise en œuvre du message.

Dès lors, les convictions changèrent. Mais l'apaisement ne se fit pas aussi vite. La confiance ne revint pas aussi promptement. Non pas seulement parce qu'il est dans la nature du crédit de s'ébranler plus facilement qu'il ne se raffermir, mais parce qu'à cette panique spontanée, immédiate, effet d'impressions et de nerfs, succédèrent des appréhensions bien autrement sérieuses, résultat, celles-là, d'un examen attentif et raisonné de la situation.

Les élections du 27 avril ayant un caractère entièrement républicain et un sens visible-ment hostile à la majorité monarchique de la Chambre, on s'aperçut de suite que pour n'être pas dirigés contre le président de la République, mais contre cette majorité, elles n'en étaient que plus graves. On ne se demanda plus ce qu'allait faire le gouvernement, qui avait déjà fait connaître ses résolutions, mais ce qu'allait faire la Chambre.

Or, en l'absence de celle-ci, quelles preuves peut-on avoir des dispositions de la majorité, si ce ne sont les journaux qui lui servent d'organes ? Ne parlons pas des feuilles de l'extrême droite. Leur opinion est connue d'avance et elle n'a de valeur qu'autant que le centre droit est rallié à la droite. Mais qui disent chaque jour les organes de cette importante fraction du centre droit, dont les votes donnent ou enlèvent la majorité du gouvernement à l'heure, sans laquelle il ne peut rien légalement ? L'attitude de ces organes, objet à cette heure des préoccupations générales, est des plus regrettables au point de vue du calme, de la sagesse et de l'union que réclame la situation. Non-seulement ils attaquent violemment le gouvernement, mais ils lui mettent journellement le marché à la main et se montrent disposés à provoquer plutôt qu'à conjurer une terrible crise. L'un d'eux va jusqu'à proférer, en guise de programme, des mots qui sont une menace et une provocation. S'ils devaient être l'expression des résolutions de tout le parti, il faudrait désespérer de la sagesse, du patriotisme des honorables membres qui le composent et s'attendre effectivement à de tristes représailles du parti extrême opposé et, par suite, à de redoutables événements.

Voilà la cause vraie, réelle, sérieuse, celle-là et constante, de la crainte générale et de la suspension des affaires. La panique du premier jour a été une émotion de quelques heures, regrettable à tous les points de vue, et nuisible, mais passagère et immédiate, qui eût disparu presque aussi soudainement qu'elle s'est produite. La perturbation, le malaise actuel est plus sérieux, plus réfléchi, et, par conséquent, beaucoup plus dangereux. Il tient à des faits plus réels et à des prévisions beaucoup plus probables et immédiates. Ces prévisions sont des séances des plus orageuses, dès la rentrée de l'Assemblée, suivies d'une crise décisive entre la majorité de l'Assemblée et le gouvernement.

Voilà ce que le monde des affaires, le pays, et avec eux l'Europe, redoutent le plus en ce moment. Il dépend des hommes éminents auxquels leur intelligence, leur savoir et leur patriotisme donnent une influence légitime et décisive sur tout le centre droit, d'employer cette influence au rétablissement du crédit, à l'apaisement des esprits en se ralliant à leurs autres collègues du centre gauche pour aider le président de la République à sortir du provisoire actuel qui énerve toutes les consciences, légitime tous les soupçons, provoque les emportements, attise les passions. Le seul moyen de conjurer ces graves dangers et de détourner des conjures des paris extrêmes est de donner de suite des bases solides et régulières au gouvernement établi.

Que ce groupe, qui compte parmi ses membres des hommes d'Etat de la monarchie du juillet, se rappelle que c'est en mettant en pratique la doctrine du *Franciai* se faisait hier l'organe, c'est-à-dire en voulant résister à l'opinion et à la conscience, que cette monarchie a provoqué la tourmente de 48 qui l'a emportée.

Une charmante histoire : je vous ai parlé hier d'un dialogue entre M. de Goulard et M. de Girardin reproduit par le *Soir*, qui avait désigné les deux interlocuteurs par le *ministère* et l'*interpellé*. L'*interpellé* était très-facile à reconnaître par les idées qu'il développait, plus encore par la forme toute personnelle qu'il leur avait données. S'il est un journal où l'on n'ait pas le droit de se méprendre sur la prose du fondateur de la *Presse*, c'est sans doute la *Liberté* que M. de Girardin a créée, qu'il ho-

quelqu'un sur qui elle puisse produire de l'effet qu'elle ne la quitta sans hâte depuis qu'il est dans la maison. A ce moment précis, Ralph se pencha vers Bud et dit : « Ne regardez pas ça, ça n'est que de la poudre, ça n'est que de la poudre, ça n'est que de la poudre. » L'homme monte un des chevaux et tient l'autre par la bride, c'est le jument baie des Means et le poulain rouan de Bud. Ralph les a reconus tout de suite, il a compris que Bud revient du moulin à moudre, et il ne le voit pas approcher sans une secrète émotion. Depuis le fameux soir où il a ramené Hannah du concours d'épave, il ne s'est pas trouvé en face de son ancien ami, devenu son rival... Son rival ! force lui est bien de le croire, non pas qu'il soit disposé à une confiance absolue dans les propos de Miranda ; mais l'absence persistante de Bud, qui n'a point reparu à l'école, ne lui permet pas de conserver à ce sujet le moindre doute.

— Quand j'étais à Boston, commence M^{me} Marthe... En suivant la direction du regard de Ralph, elle aperçut Bud qui descend la pente rapide que forme la route à cet endroit, et s'inclinait brusquement. Bud est très-rouge, et l'air maussade ; il répond à peine au bonjour qu'on lui adresse ; il est évidemment en colère, et Ralph croit savoir pourquoi.

— Vers le soir, Ralph Hartsook s'en alla errant à travers le champ de blé du squire jusqu'au bois. Le souvenir de sa promenade avec Hannah l'étonnait. Il marchait devant lui, suivait docilement un sillon, puis un autre, prêtait l'oreille au frémissement du chaume froissé par le vent, et trouvait une certaine consolation dans l'aspect misérable du paysage.

Il s'enfonça ensuite sous les hêtres, posant le bout de son pied des vagues de feuilles mortes, tandis qu'à travers les branches minces et vibrantes retentissaient des gémissements qui pouvaient lui faire croire que toute la nature était désespérée avec lui. Il y a une sorte de fascination dans le sillon d'un sentier

qu'on a pris au hasard et qui conduit on ne sait où. Le sentier que suivait maintenant Ralph courait, ondulant irrégulièrement à travers le bois, tournant à droite pour éviter une racine, déviant à gauche pour adoucir une descente, puis de côtés et d'autres, selon le caprice de celui qui le premier l'avait tracé. Ralph ne résista pas au charme, et, entraîné toujours, arriva dans un creux où ballaient certain ruisseau parmi les pierres calcées qui obstruaient son lit. Un peu plus loin, il y avait une petite cabane en pièces de bois arrondies, drolètement plantées au milieu d'un jardin qu'environnait une clôture de broussailles. La cheminée, formée de bâtons et d'argile, coiffée d'un baril défoncé des deux bouts, donnait une physionomie particulière à cette cabane. L'idée vint à Ralph que ce devait être la Trou-Kocheux et la maison du vieux Pearson, le vannier à jambe de bois, protecteur de Shockey. A tout hasard, il frappa, et sa surprise fut grande d'être introduit par Marthe.

— Vous ici, miss Hawkins ? dit-il après avoir serré les mains de l'invalides et de sa femme paralysée, tandis que Shockey s'élançait affectueusement à sa rencontre.

— Que Dieu la bénisse ! dit la vieille femme, c'est bien la meilleure créature qu'il y ait ! Elle vient ici presque tous les jours pour récolter le monde d'une manière ou d'une autre.

Miss Marthe rougit, et répliqua qu'elle venait volontiers parce que le Trou-Kocheux ressemblait tant à un endroit qu'elle aimait dans l'est, et que M. et M^{me} Pearson lui rappelaient aussi des gens excellents qu'elle avait connus à Boston.

EDWARD EGLINGTON.
(Revue des Deux-Mondes.)
(La suite à demain.)

Paris, le 3 mai 1873.

Il n'est pas impossible que M. Thiers aille à Versailles aujourd'hui et se rende à la commission de permanence. Toutefois ce n'est pas certain ce matin. La commission pour la réforme des études de droit, instituée le 1^{er} février 1872, par M. Jules Simon, a terminé ses travaux. Les rapports des sections ont été approuvés et le rapport d'ensemble définitif rédigé par M. Accarias, agrégé de la faculté de droit, pourra être présenté à la Chambre à la rentrée.

Il y aura, dans le commencement de juin, une grande revue de l'armée de Paris, de l'école de Saint-Cyr et des compagnies des lycées, en l'honneur du schah de Perse, qui arrivera en France au commencement du mois prochain.

Les élections des membres du conseil supérieur de l'instruction publique, faites par leurs pairs ont lieu en ce moment, et seront terminées le 15 au 20 courant.

La première séance du conseil aura lieu en juin. Le voyage à Lille et à Anzin paraît remis définitivement aux calendes grecques.

La politique absorbe complètement M. Thiers qui travaille si activement à l'élaboration des nouveaux projets de loi, qu'il n'a même pas voulu entendre les communications de M. Ozenne au sujet du traité de commerce avec l'Italie.

M. Jules Simon est parti aujourd'hui pour Reims, où il va assister à l'inauguration du théâtre de cette ville qui n'a été ouvert qu'après le départ des Prussiens.

Le journal *Hégeliste*, de Marseille, qui s'était vu retirer la vente sur la voie publique par le général Esquivel, vient de voir s'aggraver sa peine. Le préfet, survenant sur le général, lui a retiré la vente sur la voie publique dans tout le département.

On se souvient que le journal est frappé pour des articles parus pendant la période électorale. C'est la première fois que chose pareille se passe.

Monsieur apprenant que plusieurs députés du Midi, indignés de cette mesure exceptionnelle, vont en appeler à M. Thiers.

PARIS ET VERSAILLES
(Correspondance républicaine.)

La commission de permanence est la plus douce et la plus aimable personne qu'on puisse voir : de loin, c'est un orage épouvantable ; de près, c'est un simple zéphyr. Du reste, elle a, pour rester sage, un excellent procédé ; elle se réunit officiellement la veille de la séance officielle et c'est là qu'elle tempère en famille, à l'abri des mauvais propos et de M. Thiers. C'est M. Anisson-Dupéron qui a fourni le théâtre de ces épanchements auxquels quelques membres de la majorité parlementaire ont été admis. On a conclu de toutes les paroles attribuées à M. Thiers que M. le président de la République ne changera pas d'attitude et pourtant la réunion a déclaré qu'une politique nouvelle était absolument urgente. Si c'est ainsi que le débat se pose, attendez-vous pour la rentrée à de fortes batailles.

M. Thiers, qui les prévoit, a trouvé, m'assure-t-on, un biais des plus ingénieux : vous savez quelle fureur le discours de M. Jules Simon aux sociétés savantes a excitée parmi les députés de la droite. Il est plus que probable qu'un Dahirel quelconque interpellera le gouvernement dès le début sur ce scandale. Or, le gouvernement, comme la déclaration de M. de Goulard l'a déjà fait prévoir, laisserait au ministre de l'instruction publique toute la responsabilité de l'incident : M. Jules Simon se tirerait d'affaire tout seul, comme il pourrait et, ma foi, qui sait ? peut-être arriverait-il à détourner la foudre. S'il est immolé à la suite du cabinet, avouez qu'il aura bien voulu, et sa chute aura l'avantage d'épurer pour quelques jours les forces de la droite, grand bénéfice pour tout le monde. C'est l'honneur du radeau de la *Méduse* : il faut que quelqu'un soit mangé à la renverse, et on n'a pas besoin de tirer à la courte paille ; M. Jules Simon s'est désigné lui-même à l'appât de la majorité. Ne croyez pas d'ailleurs que M. Thiers profite de l'occasion pour introduire dans le troupeau ministériel un loup de la droite ou du centre droit : il prendra un ministre sans prestige, le Bourbeau de la situation.

Vous savez, j'imagine, que M. Ranc est décidément le candidat de vos comités radicaux. Il a reçu hier une dépêche lui annonçant cette nouvelle à peu près en ces termes : « Votre candidature acceptée définitivement ; attaquez des journaux réactionnaires ont décidé comités central hésitant. » Je vous garantis le sens de ce télégramme qui me paraît fort instructif. Puisse-t-il démontrer aux feuilles sédisant conservatrices que tout homme dont elles font un orgre, qu'elles poursuivent à tout propos d'épithètes retentissantes, qu'elles font figurer dans des légendes plus ou moins vraies-

quelqu'un sur qui elle puisse produire de l'effet qu'elle ne la quitta sans hâte depuis qu'il est dans la maison. A ce moment précis, Ralph se pencha vers Bud et dit : « Ne regardez pas ça, ça n'est que de la poudre, ça n'est que de la poudre, ça n'est que de la poudre. » L'homme monte un des chevaux et tient l'autre par la bride, c'est le jument baie des Means et le poulain rouan de Bud. Ralph les a reconus tout de suite, il a compris que Bud revient du moulin à moudre, et il ne le voit pas approcher sans une secrète émotion. Depuis le fameux soir où il a ramené Hannah du concours d'épave, il ne s'est pas trouvé en face de son ancien ami, devenu son rival... Son rival ! force lui est bien de le croire, non pas qu'il soit disposé à une confiance absolue dans les propos de Miranda ; mais l'absence persistante de Bud, qui n'a point reparu à l'école, ne lui permet pas de conserver à ce sujet le moindre doute.

— Quand j'étais à Boston, commence M^{me} Marthe... En suivant la direction du regard de Ralph, elle aperçut Bud qui descend la pente rapide que forme la route à cet endroit, et s'inclinait brusquement. Bud est très-rouge, et l'air maussade ; il répond à peine au bonjour qu'on lui adresse ; il est évidemment en colère, et Ralph croit savoir pourquoi.

— Vers le soir, Ralph Hartsook s'en alla errant à travers le champ de blé du squire jusqu'au bois. Le souvenir de sa promenade avec Hannah l'étonnait. Il marchait devant lui, suivait docilement un sillon, puis un autre, prêtait l'oreille au frémissement du chaume froissé par le vent, et trouvait une certaine consolation dans l'aspect misérable du paysage.

Il s'enfonça ensuite sous les hêtres, posant le bout de son pied des vagues de feuilles mortes, tandis qu'à travers les branches minces et vibrantes retentissaient des gémissements qui pouvaient lui faire croire que toute la nature était désespérée avec lui. Il y a une sorte de fascination dans le sillon d'un sentier

qu'on a pris au hasard et qui conduit on ne sait où. Le sentier que suivait maintenant Ralph courait, ondulant irrégulièrement à travers le bois, tournant à droite pour éviter une racine, déviant à gauche pour adoucir une descente, puis de côtés et d'autres, selon le caprice de celui qui le premier l'avait tracé. Ralph ne résista pas au charme, et, entraîné toujours, arriva dans un creux où ballaient certain ruisseau parmi les pierres calcées qui obstruaient son lit. Un peu plus loin, il y avait une petite cabane en pièces de bois arrondies, drolètement plantées au milieu d'un jardin qu'environnait une clôture de broussailles. La cheminée, formée de bâtons et d'argile, coiffée d'un baril défoncé des deux bouts, donnait une physionomie particulière à cette cabane. L'idée vint à Ralph que ce devait être la Trou-Kocheux et la maison du vieux Pearson, le vannier à jambe de bois, protecteur de Shockey. A tout hasard, il frappa, et sa surprise fut grande d'être introduit par Marthe.

— Vous ici, miss Hawkins ? dit-il après avoir serré les mains de l'invalides et de sa femme paralysée, tandis que Shockey s'élançait affectueusement à sa rencontre.

— Que Dieu la bénisse ! dit la vieille femme, c'est bien la meilleure créature qu'il y ait ! Elle vient ici presque tous les jours pour récolter le monde d'une manière ou d'une autre.

Miss Marthe rougit, et répliqua qu'elle venait volontiers parce que le Trou-Kocheux ressemblait tant à un endroit qu'elle aimait dans l'est, et que M. et M^{me} Pearson lui rappelaient aussi des gens excellents qu'elle avait connus à Boston.

EDWARD EGLINGTON.
(Revue des Deux-Mondes.)
(La suite à demain.)

RECUEILLETON DU JOURNAL DE LYON

5
Du 5 Mai 1873.

LECOLE DU FLAT-CREEK

Récit de mœurs de l'ouest américain

Après souper, il se rendit au concours, qui, en l'absence de Hannah et l'émotion causée par le vol, fut peu intéressant. On s'entretenait tout bas, par petits groupes. Pete Jones avait pris sous sa protection spéciale le Hollandais, ainsi nommé parce qu'il était le seul Allemand de la colonie ; il affectait d'être le plus indigné de tous contre les voleurs. Ralph, craignant que son silence ne fut mal interprété, essaya de parler ; mais il ne pouvait s'écarter de ce qu'il savait, et le peu qu'il disait lui semblait sonner creux et faux. Il se tut donc, tandis que Pete Jones jurait au Hollandais que, s'il rencontrait le drôle qui avait fait le coup, il le prendrait haut et court sans autre forme de procès. — Et je parierais un cheval que pas plus loin d'ici quel'un en est saut plus long que moi, dit-il, ajouta Pete Jones.

Cette nuit-là lui parut longue. Une neige épaisse tombait par les fentes du toit sur le nouveau d'étoffe rapiécée qui lui servait de couverture. Le malheureux fut d'abord pour- suivi par l'idée fixe que son hôte lui couperait

On lit dans le Bien public :

Nous avons protesté énergiquement hier contre les bruits relatifs à nos engagements à l'Allemagne, bruits dont la spéculation s'est emparée, si elle ne les avait inventés elle-même. Nous renouvelons cette protestation avec plus de détails. Il est exact qu'il y a une crise financière à Berlin et que la Banque de Berlin a réduit ses escomptes, mais cette crise ne nous touche pas et n'est pas de notre fait. Elle est le résultat de la fièvre d'affaires dont l'Allemagne, on l'oublie trop, est atteinte depuis deux ans. Il n'est pas exact que des difficultés soient survenues pour nos paiements. En ce moment même, un versement de 150 millions s'effectue au moyen de traites sur les principales maisons de France et de autres places allemandes. Ces traites sont déduites et l'opération consiste en un simple transport de fonds. Ces traites échues dépassent de plus de 80 millions les 150 millions en voie de paiement. Le surplus sera affecté au paiement de juin, lequel est déjà pleinement assuré. Outre les ressources que nous venons d'indiquer, 50 millions en or ou argent s'acheminent vers l'Allemagne, en vue de différentes places, où ils ont été achetés pour le compte du gouvernement français. Donc, paiement de mai effectué; paiement de juin assuré, sans toucher aux réserves métalliques de la Banque. Quant à l'état vrai de la situation, il est prouvé par le taux du change, l'abandon des capitaux, par le bilan de la Banque. Nous n'avons plus besoin d'ajouter qu'aucune difficulté n'a été soulevée par le gouvernement allemand, dont la confiance est entière dans les ressources de la France et dans la ponctuelle exactitude — en matière de finances — de la plus belle élite — de notre gouvernement.

NOUVELLES ET BRUITS

Voici, d'après un journal du matin, le texte de la proposition Bérenger qui sera déposée à la rentrée : L'Assemblée nationale se prononcera sur la forme définitive du gouvernement avant de nommer les commissions qui seront chargées de statuer sur l'organisation des pouvoirs publics.

Nous voulons bien croire que le correspondant parisien du Journal de Genève est mal informé : Beaucoup de députés étant retenus dans leurs départements, soit par la session des conseils généraux, soit par des raisons d'intérêt privé, les partis n'ont pu encore, dit-il, arrêter la ligne de conduite qu'ils suivront après la réouverture. L'apprendis cependant que le centre droit a déjà son programme. Il proposerait à M. Thiers une alliance offensive et défensive, aux conditions suivantes : La présidence à vie serait conférée au chef de l'Etat, en échange une durée de trois ans encore serait assurée à la Chambre actuelle; on procéderait immédiatement à la nomination d'une seconde chambre, formée des éléments les plus conservateurs, et à une réforme profonde du système électoral. Enfin le cabinet actuel devrait être remplacé par un ministère composé de membres du centre droit et du centre gauche, en nombre à peu près égal. Ce programme a été soumis à M. Thiers, dont on ne connaît pas la réponse. Jusqu'à quel point M. Buffet est-il mêlé à ces projets du centre droit? On l'ignore, le président de la Chambre gardant une réserve impénétrable. Tout ce que l'on sait, c'est que M. Buffet écrit beaucoup de lettres et ne veut pas qu'on sache à qui elles sont adressées. Il pousse la précaution jusqu'à ne pas les confier aux huissiers de la présidence et les jette lui-même à la poste.

On lit dans le Messager de Paris : De nouveaux renseignements puisés à bonne source, nous apprennent que M. Thiers ouvrira la nouvelle session parlementaire par un message. M. Ozune a été appelé encore hier par le président qui lui a demandé un travail sommaire sur la question commerciale, destiné à prendre part dans le message présidentiel. Le transport à vapeur Calvados, commandé par M. Val, capitaine de frégate, partira de Brest le 6 mai pour se rendre à Rochefort et compléter son convoi de condamnés politiques. L'appareillerait aussitôt pour Nouméa, en relâchant à Dakar. Le tribunal civil de la Seine est saisi d'une demande en déclaration de contrefaçon et en dommages-intérêts formée par M. Richard Brown-Roden contre MM. Gautier, Goodwin, Mignonnat Rouard, Tessier et Berthod, Gouery, Canet et G., fabricants, et contre M. le ministre de la Guerre. Le demandeur prétend que le fusil adopté par le gouvernement français et transformé de fusil à piston en fusil se chargeant par la culasse, est la même arme que le fusil transformé d'après le système Snider et précédemment présenté au ministre. Les débats de ce procès ont commencé à l'audience du 2 mai. Nous y reviendrons avec plus de détails. C'est le 14 de ce mois que vient à la cour l'appel du jugement qui a condamné MM. Crampon, Gaudré, Boleau, Lissignol et Paradis. Le syndicat Gray a porté à la connaissance des intéressés, la décision que vient de rendre la cour suprême des Etats-Unis. L'arrêt confirme le jugement de la cour du Texas, aux termes duquel « le Memphis El Paso rail-road a droit aux huit millions d'acres de terres publiques accordées à la compagnie avant la guerre par l'Etat du Texas, pour aider à sa construction. La cour suprême déclare que la concession n'est pas périmée, par la raison que la compagnie a été empêchée par la guerre, c'est-à-dire par force majeure, de construire la route comme elle y était obligée par le cahier des charges. Ces terres reviennent maintenant à la compagnie du Texas-Pacific, comme succédant à tous les droits et privilèges de la ligne Memphis El Paso.

L'affaire du duel Delpit-Borda est venue jeudi devant le tribunal correctionnel de Versailles. MM. Albert Delpit et de Borda ont été condamnés chacun à 200 fr. d'amende, les témoins à 100 fr. Victor Cyrille, dont nous avons, il y a quelque temps, annoncé l'arrestation, n'a pas été livré à la France. Le gouvernement italien l'a fait reconduire par la gendarmerie jusque sur le territoire suisse, et lui a signifié un arrêté d'expulsion avec ordre de ne plus remettre les pieds en Italie. Nous avons déjà parlé de l'Offrande, un recueil de récits de nos meilleurs écrivains, vu du côté des Alsaciens et Lorrains. M. Legouvé n'a écrit pour cet ouvrage que quarante lignes, un simple fait divers, mais qui a le mérite de donner en quelques traits la physiologie de l'Alsace pendant l'occupation étrangère, et sa situation vis-à-vis de ses oppresseurs. Nous sommes heureux que la brièveté de ce petit récit nous permette de le reproduire :

Une dame de Strasbourg logeait chez elle deux officiers prussiens. Ces messieurs se plaignaient comme des maîtres se plaignent, de n'avoir pas accès dans le salon de cette dame, et insistent pour être engagés à ses réunions d'amis. Le lendemain, ils reçoivent une invitation. Ils arrivent à huit heures; le salon était assez obscur, et à la lueur de la lampe unique qui éclairait, ils aperçurent dix femmes vêtues de noir et assises au fond. La maîtresse de la maison, les voyant entrer, va à eux, les amène à la première de ces dames, et les leur présentant : Ma fille, qui a eu son mari tué pendant le siège. Les deux Prussiens palissent. Elle les amène à la seconde dame : Ma sœur, qui a perdu son fils à Freschwiller. Les deux Prussiens se troublent. Elle les amène à la troisième : Madame Spindler, dont le frère a été fusillé comme franc-tireur. Les deux Prussiens tressaillent. Elle les amène à la quatrième : Madame Brown, qui a vu sa vieille mère égorgée par les uhlands. Les Prussiens reculent. Elle les amène à la cinquième : Madame Coulmann, qui... Mais les deux Prussiens n'ont pas la force de la laisser achever, et, balbutiant, éperdus, ils se retirent précipitamment, comme s'ils eussent senti tous ces crânes de leur tomber sur leur tête. On eût dit Mathan s'enlevant devant l'anathème de Joad.

C'est le 5 mai que vient à la cour d'Aix l'appel du procès des mécaniciens, plainte à Arles, Marseille et Nice. Sur la demande de M. E. Delattre, avocat, qui avait gagné ces procès en première instance, MM. Crémieux, ancien ministre de la justice, et Cazot, député, ont bien voulu se charger de soutenir les mécaniciens devant la cour. Cazot a déjà quitté Paris depuis plusieurs jours; M. Crémieux est parti hier matin par le train rapide de 11 heures de Paris-Lyon-Méditerranée.

On écrit de Strasbourg à l'Industriel alsacien : Le président supérieur a fait, il y a quelques jours, une courte réponse à la pétition des vingt-six conseillers municipaux. Cette réponse, par un malentendu assez bizarre, n'a pas été connue immédiatement. M. de Meiller l'avait adressée à l'un des signataires, M. Ruhlmann et à son fils (und Gossens). M. Ruhlmann, n'ayant pas remarqué ce dernier mot, a cru que copie de la réponse avait été envoyée aux vingt-cinq autres conseillers, et n'a parlé à personne de la lettre qu'il avait reçue. Le hasard seul a fait connaître cette lettre aux autres conseillers. Elle porte en substance « que le recours des conseillers a dû être rejeté, parce qu'il n'appartient pas aux membres du conseil, mais au gouvernement seul de juger s'il se trouve dans le conseil une personne apte à remplir les fonctions de maire. On lit dans l'Impartial, de Bayonne : Nous ne trouvons nulle part la confirmation des nouvelles fantaisistes télégraphiées à certains journaux bénévoles de Paris par l'Agence carliste de Bayonne. On sait qu'il ne s'agit de rien moins que d'un escarmouche complet de 1,500 volontaires de la République par 700 héros carlistes; cette glorieuse affaire aurait eu lieu jeudi dernier. Santa-Cruz s'y serait signalé en défendant de sa propre main 17 ennemis du trône et de l'autel... Nous ne savons ce qu'il faut admettre de plus de l'impudence de ces misérables voleurs et assassins qui ruinent sans merci leur patrie, ou de la naïveté (calculée et intéressée) de leurs complices français. On raconte à Saint-Sébastien que Santa-Cruz a fait fusiller un de ses confrères en brigandage, nommé Egozcue. Il paraît que les deux troupes réunies, et formant un total de 250 hommes, marchaient vers Leiza. Les deux chefs allaient en tête, conversant paisiblement. Santa-Cruz laisse aller son compagnon, puis il distribua dix réaux (2 fr. 50) à chacun des hommes d'Egozcue, en leur demandant s'ils voulaient venir avec lui. Sur leur réponse affirmative, il fit attaquer Egozcue, qui fut fusillé quelques moments après à Escurra. La bande du curé d'Ayala est entrée à Cervera del Pisuerga, où elle a arrêté le maire et un propriétaire, qui ont dû, pour être remis en liberté, faire compter 16,500 réaux (plus de 4,000 fr.) au pieux bandit. Les chefs Cucala et Ferré sont blessés; l'un a reçu un coup de baïonnette à l'épaule, l'autre une balle dans la cuisse. Dorregaray est dans les Amezcuas. Trois officiers carlistes dont deux Français, MM. de Gissac et Blanc Rocca, et un Anglais, M. Glass, ont été arrêtés à la frontière et transférés à Perpignan.

Si l'on en croit le correspondant parisien de la Tages Presse, c'est du Grand-lituel, à Paris, que serait parti le mot d'ordre qui a déterminé le mouvement insurrectionnel du 23 avril à Madrid. Il y aurait là comme une sorte de quartier général de l'émigration clérical-monarchique espagnole, et le correspondant de la Tages Presse estime que M. Olozaga a peut-être un peu trop trépidé l'oreille aux échos de ce Colblentz en garni. Le Tiempo publie dans son numéro du 29 avril le texte de la dépêche que M. Castelar a adressée aux agents diplomatiques de l'Espagne à l'étranger, relativement aux événements de la nuit du 23. Voici ce document : Madrid, mercredi 23 avril, 1 h. m. Aujourd'hui devait avoir lieu une réunion extraordinaire de la commission. De nombreux bataillons de l'ancienne milice, convoqués on ne sait ni comment ni par qui, se sont réunis sur la place des Tauxaux et autres points de la ville. Immédiatement ont apparu à la tête de ces bataillons et dans une attitude rebelle des officiers et des généraux retirés du service. L'apparition de divers bataillons de volontaires de la République, et de toute la force armée et l'attitude de la population en général ont suffi pour démontrer aux rebelles l'inutilité de leur mouvement, et, aux premières sommations et sans coup férir, ils ont déposé leurs armes, qui ont été recueillies par la force constituée. Le gouvernement a été acclamé avec enthousiasme et la conduite des rebelles est universellement condamnée. L'ordre s'est maintenu, et l'on a l'assurance qu'il ne sera troublé nulle part. Il n'y a pas eu de malheurs à déplorer. Le résultat général de cette tentative de désordre est des plus favorables à l'autorité du gouvernement, dont la conduite sensée a infligé les plus grands éloges.

On écrit de Bruxelles, sur l'incendie qui a éclaté mardi à Verviers et dont nous avons déjà signalé, d'après une dépêche de l'Indépendance belge, les principaux incidents : C'est vers une heure et demie que le feu a été constaté par quelques élèves, qui virent de la fumée sortir par les interstices du toit, immédiatement au-dessus du laboratoire de chimie. Ils en donnèrent avis à M. le directeur; mais en quel-

ques minutes, l'incendie s'était propagé dans les escaliers avec une rapidité inouïe. Bientôt ce vaste parallélogramme, ancien-couvent de l'occupation française, était complètement embrasé; la chapelle de Saint-Lambert, qui formait façade à rue, s'embrasa à son tour, et commença à brûler à la fois le feu à l'école des frères qui était contiguë. Les pompes arrivèrent de toutes parts, et en moins d'une heure les pompiers avaient circonscrit le feu et sauvé le rez-de-chaussée du collège et une partie des étages. Quant à la chapelle, les travailleurs furent quelque temps neutralisés par le danger que présentait la chute imminente du clocher en charpente qui flambait comme une torche de résine. Vers deux heures et demie, la flamme s'éleva dans l'intérieur de la chapelle; on la vit d'abord se pencher vers l'est, puis elle s'éleva sur le buffet d'orgues qui brûlait aussi et qui fut précipité sur les dalles de la chapelle. La chute du buffet d'orgues produisit malheureusement plusieurs accidents graves. Un apprenti nommé Marchal, âgé de quatorze à quinze ans et qui se trouvait dans l'église, a été projeté ainsi dire recouvert de débris incandescents. Ce n'est qu'avec les plus grandes peines qu'on est parvenu à le retirer de la fournaise, horriblement brûlé sur toutes les parties du corps. L'état de ce malheureux enfant est très-grave. D'un autre côté, un travailleur, qui se trouvait dans les gradins de l'école à proximité du clocher, a été renversé par une partie des poutres enflammées de la tour. Il a eu les deux mains horriblement brûlées et deux plaies très-profondes à la tête; on espère cependant lui conserver la vie. On a pu sauver la plus grande partie des collections de l'école; le laboratoire de chimie et de physique, dont la collection d'instruments est une des plus complètes qui existent dans le pays, a été préservé. Des toiles, œuvres de peinture de mérite, remises dans les gradins, ont été la proie des flammes, ainsi qu'une partie du mobilier des classes. Une version s'accrédite sur l'origine de ce considérable incendie. Le feu aurait communiqué dans les gradins par une fissure d'une cheminée.

Un incendie, qui offre une grande analogie avec celui que nous venons de raconter, a éclaté le lendemain à Gand, dans un ancien couvent situé près de la Lys-aux-Bois, et qui sert actuellement d'école de garçons sous le nom d'Institut catholique de Saint-Amand. Nous empruntons à une correspondance du Précurseur d'Anvers le récit de ce second sinistre dont nous avons aussi parlé :

Mercredi matin, vers 8 heures, les élèves assistant à la messe dans la chapelle, crurent sentir une odeur étrange et en firent part aux frères. On chercha à se rendre compte d'où elle pouvait provenir; au dehors, on n'aperçut rien. Ce n'est que plus tard, vers dix heures, que la fumée sortant des combles fit apercevoir le danger. L'alarme fut vite donnée de toutes parts; les autorités civiles et militaires accoururent. Les pompiers étaient là quelques minutes après le premier cri : Au feu ! M. Joseph Dehempstma, non content d'éteindre sur les lieux du sinistre la pompe de sa fabrique, se précipita dans le grenier qui s'est mis au travail à la tête de ses ouvriers. Un détail dont vous apprécierez l'intérêt : Les élèves de notre Athénée libéral, de la quatrième latine, n'avaient pas leçon ce matin, j'ignore pourquoi. Ils apprennent que leur rival, l'Institut Saint-Amand brûle; ils ne font ni une ni deux, accourent et les voilà au pompiers, travaillant au plus vite pour empêcher le feu de se propager. La jolie tourelle s'est effondrée. La toiture de la chapelle brûle. Tout le monde travaille, mais les jets d'eau qui doivent être lancés à une très grande hauteur paraissent bien minces, et leurs gerbes ténues ne sauraient être d'une grande efficacité. On prétend que des plomiers, travaillant au toit de l'église, ont été par malheur, laissés tomber quelques brasses au-dessous, ce qui a entraîné la chute de la tour. D'autres racontent qu'en faisant les préparatifs des fêtes du mois de mai le feu aurait été mis à des tentes. Vers quatre heures, les flammes ont été éteintes, grâce à une pluie fine et persistante qui est venue en aide aux sapeurs et environnantes n'ont pas beaucoup souffert et les craintes fort vives qu'on éprouvait pour tout un carré de belles habitations, ne se sont heureusement pas réalisées. Le couvent des Alexiens fut fondé en 1313 et rebâti en 1480. Et c'est de cette dernière époque que date l'église qui vient de périr par les flammes; cette église était pas grande, mais elle était gracieuse et surmontée d'une tour très élégante qui était une des curiosités de notre ville.

On sait que les populations indiennes du Far-West, à mesure que la civilisation américaine avance au cœur de leurs territoires, fuient devant elle; elles y sont absolument réfractaires et la vie en commun du Peau-Rouge et de l'Européen est une impossibilité. Aussi tous les coups de hache des pionniers se font entendre dans une forêt vierge, ils ont pour premier effet de chasser devant eux les buffles, et bientôt après les indigènes, qui vivent principalement de la chasse de ces animaux, les suivent, car ils ne savent pas s'astreindre aux conditions nouvelles d'existence qui se développent de plus en plus dans ces contrées. Le cercle se rétrécit ainsi de jour en jour autour de ces malheureux races, fatalement condamnées à disparaître. On comprend d'ailleurs qu'un perpétuel état de guerre existe entre les peaux-rouges reculant sans cesse et les américains avançant toujours. Sous la conduite de quelque chef audacieux l'une ou l'autre bande cherche, de temps en temps, à se défendre et attire sur sa tête de sanglantes représailles. Le peu de commerce qu'ils font leur est également fatal; ils échangent les peaux des bêtes qu'ils tuent contre de l'eau-de-vie, et ce triste présent de la civilisation contribue non moins que la guerre à leur extermination finale. Dans deux ou trois générations, il n'y aura plus de peaux-rouges en Amérique et les derniers d'entre eux auront vécu. Depuis la fin de la guerre de sécession, les progrès des Américains dans le Far-West sont de plus en plus considérables et les tribus sauvages en sont exaspérées jusqu'à la fureur et jusqu'à désespérer. Les actes de vengeance se multiplient contre les envahisseurs. Le tour est maintenant aux Indiens Modocs de faire un suprême et inutile effort pour se rendre contre leur destinée. Ils se sont pris de querelle avec l'autorité américaine. Le motif du conflit, on le devine : ils demandent qu'on les laisse vivre en paix comme ont vécu leurs pères et que la civilisation s'arrête devant eux et respecte leurs droits et leur indépendance. Voici comment la Liberté raconte ce qui s'est passé entre ces infortunés rendus fous depuis qu'ils commencent à percevoir la conscience de ce qui les menace, et les agents chargés de le gouvernement américain de protéger la marche en avant de la colonisation dans ces parages. Ce récit donnera une idée de la situation faite aux uns et aux autres. Le président Grant, dans le but de suivre à l'égard des Indiens Modocs une politique plus philanthropique, plus humanitaire, avait cherché à vider le différend d'une manière tout pacifique, et avait nommé dans ce but des commissaires de la paix, chargés de s'entendre avec le chef des tribus indiennes. Plusieurs entrevues infructueuses avaient eu lieu, et l'on désespérait déjà à Washington du succès final des négociations. Cependant, le gouvernement ne voulait pas abandonner la partie et, sur ses instructions, un dernier rendez-vous fut concerté avec le capitaine Jack pour le vendredi à onze heures

des minutes, l'incendie s'était propagé dans les escaliers avec une rapidité inouïe. Bientôt ce vaste parallélogramme, ancien-couvent de l'occupation française, était complètement embrasé; la chapelle de Saint-Lambert, qui formait façade à rue, s'embrasa à son tour, et commença à brûler à la fois le feu à l'école des frères qui était contiguë. Les pompes arrivèrent de toutes parts, et en moins d'une heure les pompiers avaient circonscrit le feu et sauvé le rez-de-chaussée du collège et une partie des étages. Quant à la chapelle, les travailleurs furent quelque temps neutralisés par le danger que présentait la chute imminente du clocher en charpente qui flambait comme une torche de résine. Vers deux heures et demie, la flamme s'éleva dans l'intérieur de la chapelle; on la vit d'abord se pencher vers l'est, puis elle s'éleva sur le buffet d'orgues qui brûlait aussi et qui fut précipité sur les dalles de la chapelle. La chute du buffet d'orgues produisit malheureusement plusieurs accidents graves. Un apprenti nommé Marchal, âgé de quatorze à quinze ans et qui se trouvait dans l'église, a été projeté ainsi dire recouvert de débris incandescents. Ce n'est qu'avec les plus grandes peines qu'on est parvenu à le retirer de la fournaise, horriblement brûlé sur toutes les parties du corps. L'état de ce malheureux enfant est très-grave. D'un autre côté, un travailleur, qui se trouvait dans les gradins de l'école à proximité du clocher, a été renversé par une partie des poutres enflammées de la tour. Il a eu les deux mains horriblement brûlées et deux plaies très-profondes à la tête; on espère cependant lui conserver la vie. On a pu sauver la plus grande partie des collections de l'école; le laboratoire de chimie et de physique, dont la collection d'instruments est une des plus complètes qui existent dans le pays, a été préservé. Des toiles, œuvres de peinture de mérite, remises dans les gradins, ont été la proie des flammes, ainsi qu'une partie du mobilier des classes. Une version s'accrédite sur l'origine de ce considérable incendie. Le feu aurait communiqué dans les gradins par une fissure d'une cheminée.

ÉTRANGER

Suisse. L'INCENDIE DU VILLAGE DE SAXON On écrit de Sion en date du 1^{er} mai, au Journal de Genève : Ce n'était pas avec des désastres occasionnés par la grêle, il fallait encore qu'un autre élément destructeur vint fondre sur notre pauvre canton. Ce matin, vers 9 heures et demie, le bruit se répandit en ville qu'un violent incendie, allumé par une forte bise, venait d'éclater au centre du village de Saxon, situé à un demi-kilomètre au-dessus de l'établissement de ce nom. La nouvelle apportée par le télégraphe était exacte; on réclamait des secours immédiats. Aussitôt, la machine est chauffée, et un certain nombre de volontaires partent, avec deux pompes de l'administration, pour se rendre sur les lieux du sinistre. Le tocsin sonnait sur tout le parcours et les populations accouraient en grand nombre. Vu à une certaine distance, le village entier paraissait la proie des flammes; un nuage de fumée, balayé par le vent, s'élevait au-dessus des habitations. Après deux heures d'efforts continus, on était maître du feu, ou du moins, le feu, faute d'aliments combustibles de ce côté du village, avait cessé ses ravages destructeurs; quarante frères, tant habitants domestiques que granges et raccards, avaient disparu avec tout ce qu'ils contenaient! Rien n'était assuré. On a pu sauver le bétail et il n'y a pas de mort d'hommes à déplorer.

Incendies à Verviers et à Gand.

Voici les détails que publie l'Echo du Parlement, de Bruxelles, sur l'incendie qui a éclaté mardi à Verviers et dont nous avons déjà signalé, d'après une dépêche de l'Indépendance belge, les principaux incidents : C'est vers une heure et demie que le feu a été constaté par quelques élèves, qui virent de la fumée sortir par les interstices du toit, immédiatement au-dessus du laboratoire de chimie. Ils en donnèrent avis à M. le directeur; mais en quel-

du matin. Le général Canby, qui commandait le corps d'observation posté aux environs du Champ-de-Laves, le docteur Thomas, président de l'église presbytérienne, M. Meacham et Dyar, l'interprète Riddle et sa femme Mathilda, une Indienne qui, à plusieurs reprises, avait servi d'intermédiaire, s'y rendirent en compagnie de deux Indiens qui avaient passé la nuit dans le camp américain. Ils y trouvèrent les chefs modocs, le pistolet au côté; mais cette circonstance ne les mit point en défiance, ces derniers ayant l'habitude de venir à chaque rendez-vous, armés de pied en cap et le fusil en bandoulière. On s'assit en cercle. M. Meacham prononça un long discours dans lequel, en regard de l'histoire de la question modoc il développa le plan de conduite bienveillante que le gouvernement entendait suivre à l'avenir vis-à-vis des tribus indiennes. Le général Canby et le docteur Thomas firent ensuite un chaleureux appel à la conciliation. Les Indiens, graves et silencieux, écoutèrent sans mot dire ces explications. Quand les blancs eurent fini, le capitaine Jack se leva et demanda à retourner dans son ancienne réserve de Hot-Creek et de Cotton-Wood, sur les bords du Lost. Cette demande était inacceptable. M. Meacham répondit donc qu'il était impossible d'y accéder. Un des chefs indiens s'empressa de prendre acte de cette déclaration, et s'écria qu'alors tout était fini et qu'il était inutile de parler davantage. Pendant qu'il parlait, le capitaine Jack se glissa derrière ses hommes et leur cria d'une voix rauque : « Garde à vous ! C'était le signal convenu à l'avance. Il saisit son pistolet, ajusta Canby, et fit feu. Le coup rata. Avec une célérité féroce, il remplaça la capsule, ajusta de nouveau le général et l'étendit raide mort. Les autres Indiens se mirent en devoir de l'imiter. Meacham et le docteur Thomas tombèrent sous leurs balles. Quant à Dyar, à Riddle et à sa femme, ils réussirent, après une lutte désespérée corps à corps, à s'enfuir et à rentrer sains et saufs au camp le plus proche. Lorsque les soldats, avertis par une vigie de ce qui se passait, arrivèrent sur le théâtre du crime, ils ne trouvèrent plus que les cadavres. Le corps de Canby était entièrement nu; ses assassins l'avaient dépouillé de ses vêtements.

La nouvelle de ce guet-apens produisit dans tous les Etats-Unis une indignation facile à comprendre. Les mots de vengeance, d'extermination furent sur toutes les lèvres. D'accord avec l'opinion publique, le pouvoir exécutif décida qu'on exterminerait les Modocs jusqu'au dernier. Les petits corps d'armes qui opéraient aux abords du Champ-de-Laves furent renforcés; mais jusqu'ici leur action a été presque nulle. Les Indiens se sont retranchés sur des hauteurs escarpées, et, dans ces conditions, la lutte est devenue difficile. Il est vraisemblable que la victoire restera aux troupes fédérales, mais au prix de combien de sacrifices? C'est ce qu'il n'est pas encore permis de prévoir.

Le prix de la bougie, du service et de mille autres services secondaires s'est accru dans une telle proportion, que dans un hôtel proprement dit, l'entretien d'une chambre de troisième ordre, est difficile d'avoir la plus modeste chambre à moins de 10 ou 12 francs par jour et par personne. Il y a un tarif pour tout, et l'on est fort étonné, au bout de la journée, d'avoir dépensé tant d'argent sans avoir fait un seul achat. Il faut payer, outre la bougie et le service habituels, la femme de chambre qui reçoit votre couverture, l'homme qui cire les bottines, celui qui brosse les habits, ceux qui servent à table, — et ils s'appellent légion, — celui qui vous donne vos lettres, celui qui les jette à la poste, et le portier, lorsque l'on rentre après dix heures du soir. On n'entre point chez nous sans graisser le matelas. Il est vrai qu'à monsieur l'on en rend quelque chose. Tout cela semble une plaisanterie et cependant est la plus exacte vérité. Que si vous parlez d'un hôtel de premier ordre, tout prend alors des proportions fantastiques. Le parti le plus simple et le plus économique est de chercher une chambre ou un appartement en ville. Encore les logeurs ou propriétaires on-t-ils singulièrement augmenté leurs prétentions habituelles en vue de l'exposition.

L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE VIENNE

Le vivre et le couvert. Il faut que je vous entretienne aujourd'hui de questions qui ont leur importance en voyage, et qui intéresseront, sans nul doute, vos lecteurs : je veux parler du logement et de la nourriture. Vous savez que le directeur de la police a mis ordre à ce que messieurs les hôteliers n'élevassent pas d'une façon trop abusive le tarif de leurs chambres et de leurs appartements. Eh bien! ces commerçants ingénieux, tout en s'inclinant devant l'ordre d'en haut, ont trouvé moyen de rendre peu près inutiles les précautions prises par la municipalité contre une exploitation exagérée de l'étranger. Le prix de la bougie, du service et de mille autres services secondaires s'est accru dans une telle proportion, que dans un hôtel proprement dit, l'entretien d'une chambre de troisième ordre, est difficile d'avoir la plus modeste chambre à moins de 10 ou 12 francs par jour et par personne. Il y a un tarif pour tout, et l'on est fort étonné, au bout de la journée, d'avoir dépensé tant d'argent sans avoir fait un seul achat. Il faut payer, outre la bougie et le service habituels, la femme de chambre qui reçoit votre couverture, l'homme qui cire les bottines, celui qui brosse les habits, ceux qui servent à table, — et ils s'appellent légion, — celui qui vous donne vos lettres, celui qui les jette à la poste, et le portier, lorsque l'on rentre après dix heures du soir. On n'entre point chez nous sans graisser le matelas. Il est vrai qu'à monsieur l'on en rend quelque chose. Tout cela semble une plaisanterie et cependant est la plus exacte vérité. Que si vous parlez d'un hôtel de premier ordre, tout prend alors des proportions fantastiques. Le parti le plus simple et le plus économique est de chercher une chambre ou un appartement en ville. Encore les logeurs ou propriétaires on-t-ils singulièrement augmenté leurs prétentions habituelles en vue de l'exposition.

Les Indiens Modocs.

On sait que les populations indiennes du Far-West, à mesure que la civilisation américaine avance au cœur de leurs territoires, fuient devant elle; elles y sont absolument réfractaires et la vie en commun du Peau-Rouge et de l'Européen est une impossibilité. Aussi tous les coups de hache des pionniers se font entendre dans une forêt vierge, ils ont pour premier effet de chasser devant eux les buffles, et bientôt après les indigènes, qui vivent principalement de la chasse de ces animaux, les suivent, car ils ne savent pas s'astreindre aux conditions nouvelles d'existence qui se développent de plus en plus dans ces contrées. Le cercle se rétrécit ainsi de jour en jour autour de ces malheureux races, fatalement condamnées à disparaître. On comprend d'ailleurs qu'un perpétuel état de guerre existe entre les peaux-rouges reculant sans cesse et les américains avançant toujours. Sous la conduite de quelque chef audacieux l'une ou l'autre bande cherche, de temps en temps, à se défendre et attire sur sa tête de sanglantes représailles. Le peu de commerce qu'ils font leur est également fatal; ils échangent les peaux des bêtes qu'ils tuent contre de l'eau-de-vie, et ce triste présent de la civilisation contribue non moins que la guerre à leur extermination finale. Dans deux ou trois générations, il n'y aura plus de peaux-rouges en Amérique et les derniers d'entre eux auront vécu. Depuis la fin de la guerre de sécession, les progrès des Américains dans le Far-West sont de plus en plus considérables et les tribus sauvages en sont exaspérées jusqu'à la fureur et jusqu'à désespérer. Les actes de vengeance se multiplient contre les envahisseurs. Le tour est maintenant aux Indiens Modocs de faire un suprême et inutile effort pour se rendre contre leur destinée. Ils se sont pris de querelle avec l'autorité américaine. Le motif du conflit, on le devine : ils demandent qu'on les laisse vivre en paix comme ont vécu leurs pères et que la civilisation s'arrête devant eux et respecte leurs droits et leur indépendance. Voici comment la Liberté raconte ce qui s'est passé entre ces infortunés rendus fous depuis qu'ils commencent à percevoir la conscience de ce qui les menace, et les agents chargés de le gouvernement américain de protéger la marche en avant de la colonisation dans ces parages. Ce récit donnera une idée de la situation faite aux uns et aux autres. Le président Grant, dans le but de suivre à l'égard des Indiens Modocs une politique plus philanthropique, plus humanitaire, avait cherché à vider le différend d'une manière tout pacifique, et avait nommé dans ce but des commissaires de la paix, chargés de s'entendre avec le chef des tribus indiennes. Plusieurs entrevues infructueuses avaient eu lieu, et l'on désespérait déjà à Washington du succès final des négociations. Cependant, le gouvernement ne voulait pas abandonner la partie et, sur ses instructions, un dernier rendez-vous fut concerté avec le capitaine Jack pour le vendredi à onze heures

français, est assez bien réussie dans certains hôtels; mais, lorsque vous commandez certains omelette, avez bien soin, si étrange que cela puisse paraître, d'ajouter « aux œufs ». Sans cela on vous apportera une portion de confiture entre deux crêpes. — Par parenthèse, on fait très-bien les crêpes à Vienne. Un des grands vices de la cuisine indigène, c'est le mélange du sucre ou des confitures palats allemand pour apprécier ces mixtures originales. Pour ceux qui pensent, avec Brillat-Savarin, qu'un bon diner sans fromage est une joie féminine qui n'a qu'un seul défaut, c'est d'être favorisée. Le gruyère, qu'on y appelle emmentaler, y est généralement excellent, de même le confondage bavarois, ce que n'est point une au goût d'abord, puis aux vestiges de journaux français attachés à l'épiderme du fromage. Vous pouvez encore choisir, parmi les fromages français, le rambertin et le port-dou, présent sur les meilleures tables sous le nom de marottes étrangères. Je citerai aussi, meinteure autres fromages, le gorgonzola, très-brûlé, enfin, le ramadour, en larmes au lieu fort estimé ici. Les vins sont loin de valoir nos vins français, et sont fort chers. Je préfère aux vins de Hongrie, trop forts et trop chargés, des vins d'Autriche, plus légers et d'un bouquet plus fin. En tête, je placerai le vin blanc de G. Spalischkirchner et le vin rouge de Volsauer, qui croissent aux environs et viennent de pays français, plus le riesling blanc et rouge, le blatter-neuburger, également de deux couleurs et le neudorf. Parmi les vins de Hongrie tout le monde connaît le tokay, ou tokai, au moins de réputation; c'est un vin pelure d'oignon, excellent lorsqu'il est vieux, mais médiocre dans sa jeunesse. Les meilleurs vins de Hongrie sont sa suite l'ofner, qui croît sur les collines d'Ofner (Bude) en face de Pesth; l'érlauer et le vitaner. Le dessert est aussi étrange que le reste. Les pâtisseries roulées, de vrais gâteaux de plomb que des estomacs d'éclairés seuls peuvent digérer. Si la qualité laisse à désirer, en revanche on a la quantité. Les Viennois, les Viennoises surtout, mangent toute la journée, ce que ne les empoche pas de déjeuner, de dîner et même de souper de fort bon appétit. On mange des petits pains anisés avec la bière, ou avec le mélange — prononcez « melanch ». Les gâteaux trempés dans ce dernier liquide des tartines couvertes de fromage de lirie. Telles sont les remarques que j'ai pu faire jusqu'à présent, et que je vous transmette pour l'édification de vos lecteurs. (Le Soir.)

CHRONIQUE

Tous les jours les nouvelles les plus contradictoires arrivent sur le choix du préfet que M. Thiers destine à Lyon. Hier, par exemple, on affirmait que le décret nommant M. Valentin était signé. On prétend aujourd'hui que M. Valentin refuse, et que M. Duval sera définitivement nommé. Nous croyons pouvoir assurer une dernière fois que le gouvernement ne fera pas son choix avant les élections du 11 mai, et que ce choix dépendra précisément de la couleur de ces élections.

Plusieurs journaux annoncent que M. Valentin a refusé de se laisser porter comme candidat et qu'il a refusé également d'accepter la préfecture du Rhône. On ajoute que c'est M. Duval, préfet de la Gironde, qui viendra à Lyon. Le comité central paraît avoir décidément fixé son choix sur M. Ranc. Notre Courrier de Paris annonce que celui-ci a reçu une dépêche, l'informant de cette décision. Voici, d'autre part, ce que nous lisons dans le Siècle : « Une dépêche télégraphique a annoncé que M. A. Ranc venait d'être choisi comme candidat par les comités républicains de Lyon. Il était aisé de prévoir qu'il en serait ainsi. L'Assemblée nationale, par les mesures d'exception qu'elle a votées le mois dernier contre la séquestration de la France, n'avait rien négocié pour exaspérer la population lyonnaise; il n'en pouvait que le nom le plus significatif que l'on pourrait trouver contre la majorité versaillaise serait le nom préféré. Nous ne modifierions pas, quoi qu'il en soit, l'attitude que déjà nous avions prise. Les modérés de Lyon ont choisi le candidat qui nous ont cru devoir choisir. Mais il nous sera permis de répéter que, dans les circonstances actuelles, les Lyonnais auraient mieux fait, de notre avis, de proposer un autre nom aux élections républicaines. Nous le croyons également. Mais les républicains proposent et le comité central dispose.

Arthur Ranc

42 ans, né à Poitiers, élu le 11 mai 1873, par 4000 voix, siégea à l'extrême gauche. Ceci nous semble être assez clair. La France républicaine et le Courrier de Lyon, en annonçant les candidatures de MM. Desgranges et Jacquier, disent qu'ils les soutiendront. MM. Ranc et Ordinaire sont dans notre ville depuis hier. Ils sont logés à l'hôtel Collet. M. le duc de Broglie a également traversé Lyon hier. Il a dû partir pour Paris ce matin. MM. Jules Favre et Albert Grévy ont passé hier dans notre ville, venant de Constantinople et allant à Paris. La France républicaine, revient aujourd'hui dans les termes suivants sur l'interprétation qu'elle avait donnée avant-hier d'une de nos chroniques : Le Journal de Lyon annonçait, il y a deux jours, le renvoi de trois employés de la mairie par M. Brunel, terminant sa note par une phrase malheureuse, renvoyant un point indiquant qu'il désirait qu'on ne se souvint plus grand nombre. C'est ainsi que nous avons interprété la phrase. Notre confrère proteste vivement contre sa telle interprétation, et nous nous empressons de lui donner acte de cette protestation qui l'honneur tout en lui exprimant le regret de l'avoir si mal compris. Nous remercions la France républicaine d'avoir reconnu son erreur et nous la remercions des termes dans lesquels elle le reconquiert.

Le Petit Lyonnais

Le Petit Lyonnais publie ce matin un article sur M. Ranc. Cet article est intitulé un futur représentant, et il commence par ces mots : Arthur Ranc 42 ans, né à Poitiers, élu le 11 mai 1873, par 4000 voix, siégea à l'extrême gauche. Ceci nous semble être assez clair. La France républicaine et le Courrier de Lyon, en annonçant les candidatures de MM. Desgranges et Jacquier, disent qu'ils les soutiendront. MM. Ranc et Ordinaire sont dans notre ville depuis hier. Ils sont logés à l'hôtel Collet. M. le duc de Broglie a également traversé Lyon hier. Il a dû partir pour Paris ce matin. MM. Jules Favre et Albert Grévy ont passé hier dans notre ville, venant de Constantinople et allant à Paris. La France républicaine, revient aujourd'hui dans les termes suivants sur l'interprétation qu'elle avait donnée avant-hier d'une de nos chroniques : Le Journal de Lyon annonçait, il y a deux jours, le renvoi de trois employés de la mairie par M. Brunel, terminant sa note par une phrase malheureuse, renvoyant un point indiquant qu'il désirait qu'on ne se souvint plus grand nombre. C'est ainsi que nous avons interprété la phrase. Notre confrère proteste vivement contre sa telle interprétation, et nous nous empressons de lui donner acte de cette protestation qui l'honneur tout en lui exprimant le regret de l'avoir si mal compris. Nous remercions la France républicaine d'avoir reconnu son erreur et nous la remercions des termes dans lesquels elle le reconquiert.

Le Journal de Lyon

Le Journal de Lyon annonçait, il y a deux jours, le renvoi de trois employés de la mairie par M. Brunel, terminant sa note par une phrase malheureuse, renvoyant un point indiquant qu'il désirait qu'on ne se souvint plus grand nombre. C'est ainsi que nous avons interprété la phrase. Notre confrère proteste vivement contre sa telle interprétation, et nous nous empressons de lui donner acte de cette protestation qui l'honneur tout en lui exprimant le regret de l'avoir si mal compris. Nous remercions la France républicaine d'avoir reconnu son erreur et nous la remercions des termes dans lesquels elle le reconquiert.

Le Journal de Lyon

Le Journal de Lyon annonçait, il y a deux jours, le renvoi de trois employés de la mairie par M. Brunel, terminant sa note par une phrase malheureuse, renvoyant un point indiquant qu'il désirait qu'on ne se souvint plus grand nombre. C'est ainsi que nous avons interprété la phrase. Notre confrère proteste vivement contre sa telle interprétation, et nous nous empressons de lui donner acte de cette protestation qui l'honneur tout en lui exprimant le regret de l'avoir si mal compris. Nous remercions la France républicaine d'avoir reconnu son erreur et nous la remercions des termes dans lesquels elle le reconquiert.

Le Journal de Lyon

Le Journal de Lyon annonçait, il y a deux jours, le renvoi de trois employés de la mairie par M. Brunel, terminant sa note par une phrase malheureuse, renvoyant un point indiquant qu'il désirait qu'on ne se souvint plus grand nombre. C'est ainsi que nous avons interprété la phrase. Notre confrère proteste vivement contre sa telle interprétation, et nous nous empressons de lui donner acte de cette protestation qui l'honneur tout en lui exprimant le regret de l'avoir si mal compris. Nous remercions la France républicaine d'avoir reconnu son erreur et nous la remercions des termes dans lesquels elle le reconquiert.

place Bellecour. Malgré le mauvais temps, une affluence considérable assistait à cette cérémonie militaire.

Les travaux de réparation à l'extérieur et à l'intérieur des galeries, ainsi que dans le parc, sont commencés depuis quelques jours et poussés avec une grande activité.

L'exposition de 1873 occupe tous les jours plus de 300 ouvriers.

Un certain nombre de personnes — très-peu musiciennes, c'est leur excuse — ont, à la suite de la représentation des Huguenots, engagé des paris sur la question de savoir si, dans la phrase : 'J'ai bonné épô du sextour du troisième acte, Achard avait donné ou non un ut d'été.

Nous nous permettons d'éclaircir sur ce point les spectateurs qui ont pu avoir des inquiétudes à ce sujet.

M. Achard n'a pas donné l'ut d'été marqué dans une variante de Meyerbeer; il a simplement, au moyen d'une variante de lui, donné un si naturel, très-beau et très-sonore.

Nous ne profiterons de l'occasion pour faire l'aveu que ce si naturel nous a semblé être bien mal placé; il coupe complètement l'effet de la phrase et n'a d'autre but que de provoquer les applaudissements d'une fraction du public.

La version primitive, sans si naturel, ni ut d'été nous semble encore préférable.

THÉÂTRE DE GYMNASE. — Ce soir, irrévocablement et sans remise, adieu de M. et M^{me} Lafontaine dans le *Gentilhomme pauvre* et pour les *Pauciers*.

Les personnes qui, par négligence ou par économie, ou pour autre motif, ne sont pas venues entendre quelques-unes des représentations des éminents sociétaires de la Comédie-Française ne se doutent pas de ce qu'elles ont perdu.

Elles doivent s'en repentir d'autant plus qu'une occasion comme celle qu'ils avaient ne se renouvelera peut-être plus.

M. et M^{me} Lafontaine quittent définitivement le théâtre à partir de l'année prochaine et vont se reposer de leurs fatigues artistiques sur leurs lauriers conquis et leur fortune acquise.

Nous les en félicitons vivement pour eux, mais nous les regrettons plus vivement encore pour nous.

L'ouverture des concerts de Bellecour, sous la direction de M. Mangin, doit avoir lieu le mardi 6 courant, à moins d'intempérie.

L'orchestre sera composé de 60 musiciens, nous dit-on, et exécutera un répertoire entièrement nouveau.

Nous souhaitons bonne chance à l'entreprise.

Ce matin, pompe et musique en tête, drapau déployé et revêtus de leur grande tenue, défilait dans la rue de l'Hôtel-de-Ville un bataillon de pompiers; ils revenaient de leur revue mensuelle et se disposaient à arrosier leur pompe de quelques bouteilles de clair et aromatisé.

Mais, arrivés à la hauteur de la rue Dubois, ils aperçurent un feu de cheminée qui pouvait prendre des proportions intolérables.

Assis, l'écouant leur devoir, quatre pompiers se détachèrent, montèrent sur les toits et éteignirent en un quart d'heure le feu de cheminée, sans même prendre le temps d'enlever leur boile tannique, qui risquait fort d'être endommagée.

Puis, le feu éteint, les braves gens sont repartis tranquillement rejoindre leur compagnie, avec une bonne action de plus sur la conscience.

Que dirait le baron Chabran si jamais il apprenait qu'on expose ainsi au feu les uniformes de ses criers pompiers de Lyon?

Pour la quatrième ou la cinquième fois, le télégraphe nous a apporté jeudi la nouvelle de la mort du cardinal Billiet, archevêque de Chambéry, décédé à cinq heures et demie du matin.

Il y a longtemps on prévoyait cette fin, l'état du cardinal ne donnant plus aucun espoir.

C'est d'ailleurs ce qui avait motivé les bruits si souvent répandus de son décès.

Le cardinal Alexis Billiet était né aux Champs-Élysées le 28 février 1783. Sacré évêque de Maurienne à l'âge de 43 ans, il fut transféré à l'archevêché de Chambéry le 27 mai 1840. Il fut élevé au cardinalat en 1861.

Il était le doyen des évêques de France. Il avait dirigé son diocèse de Chambéry pendant 33 ans.

Un détachement d'artillerie ira de Grenoble à Chambéry pour assister à ses funérailles.

M. Du Clot, aumônier du Cercle des Jeunes Français, est nommé aumônier de l'École vétérinaire. M. César R... est chargé de la direction dudit Cercle.

M. Métais, vicaire à Saint-Polycarpe, est nommé curé de Notre-Dame à Givors.

M. Monget, ancien directeur du séminaire de Montbrison, est nommé aumônier à l'hôpital de Montbrison.

Il était temps, car la minime partie de la récolte qui a été épargnée par les récoltes gâtées allait être irrévocablement perdue.

Quelques conseils et quelques remarques à propos du joli mois de mai.

Avec avril se termine la période de l'année pendant laquelle on peut manger des huîtres. En effet, suivant le principe hygiénique de la fameuse école de Salerne, il faut, pendant le printemps et l'été s'abstenir de coquillages, car leur usage coisiant peut donner des maladies de poau.

Mais en revanche, voici le moment où il est impossible de prendre sans inconvénients des bains d'air au soleil. Mai est le premier des mois sans lui.

Mensibus enatis Ad solem ne sedebatis.

C'est un vieux adage qui parle ainsi; cet adage, le grand Michel Nostradamus le traduisait ainsi:

Il ne faut pas se soleiller Lorsque le mois n'est pas payé.

Donc on pourra se chauffer sans péril à la pure lumière des fleurs depuis mai jusqu'au commencement de septembre.

Après tout, autant vaut faire le lézard que se donner des boutons en mangeant de la marée.

Tellement il est vrai qu'on peut trouver en ce monde à tous moments de beaux jours.

L'Echo agricole indique aux vigneronnons un nouveau moyen de réparer, en partie, le désastre produit par la grêle.

Les vigneronnons remarqueront, dit-il, que toutes les pousses ou bourgeons qui viennent d'être atteints par la grêle, ont noirci et sont en conséquence frappés de mort. Il faut alors se hâter de les arracher avant qu'il est possible jusqu'au talon ou à l'empatement. Voici l'effet qui en résultera: dans cet empatement il y a de un à trois bourgeons latents dont au moins un sera immédiatement mis en mouvement par la séve qui devait se porter sur le bourgeon gelé et enlevé. Ce bourgeon latent se développera aussitôt avec assez de force et remplacera le bourgeon mort; il donnera immanquablement du fruit pour cette année, moitié ou les deux tiers de ce qu'aurait pu produire le bourgeon défunt. Il semble que la nature n'a créé ces bourgeons latents que pour subvenir à la défaillance de leur aîné.

Tout le monde est intéressé à propager ce moyen pour réparer notre désastre.

Il est à remarquer que, si on ne faisait pas cette opération, les deux ou trois bourgeons se développeraient lentement et formeraient de simples brindilles qui resteraient improductives quelques années. Cette observation n'est donc pas à négliger si on ne veut pas compromettre ses récoltes à venir.

On nous annonce des environs de Lyon, qu'on remarque depuis deux ou trois jours une véritable avalanche de grosses mouches noires d'un aspect très-laid. On les voit par centaines se jouer au maigre soleil dont nous jouissons.

Qu'est-ce que cela signifie? ces insectes se sont-ils réfugiés dans les campagnes sous la pression des tourmentes atmosphériques de la semaine dernière?

Est-ce un phénomène avant-coureur d'autres bouleversements prochains?

En revanche, les rossignols font entendre déjà, dans nos bosquets, leurs plus doux concerts.

....., revenant hier soir du marché de Charabara où il venait de vendre un cheval.

Il rentrait en ville par le quai, quand en face de l'abbatoy trois individus s'élançent sur lui, le jettent à terre, lui volent son portefeuille qui renfermait 170 francs, et prenaient la fuite.

La solitude de ce quartier n'a pas permis que les cris de D... soient entendus.

On assure qu'un de ses agresseurs a été arrêté ce matin.

E... et C... garçon de café, se promenaient hier soir après la fermeture de leur établissement.

La fatallité les conduisit rue Grôlée. Cinq minutes après, la discorde faisait irruption au milieu d'eux, et après un instant de discussion, ils en vinrent aux coups.

E... qui n'était pas le plus fort allait être vaincu par son adversaire quand il tira de sa poche un couteau et en donna deux coups à son adversaire.

Aux cris poussés par ce dernier, les gardes urbains arrivent et arrêtent E... Quant à C..., ses blessures ne présentent heureusement pas de gravité.

Le Velo-Sport, de Lyon, nous adresse le compte-rendu suivant des courses de fonds des 13 et 27 avril:

Dimanche 13 avril. — Course de fonds de Lyon à Bourgoin, Créteil et Lyon. — Distance: 100 kilomètres. — 1er, M. Viennot, de Lyon, trajet en 5 heures 15 minutes. — 2e, M. Bardey, de Lyon, trajet en 5 h. 46 m. — 3e, M. Payet, de Lyon, trajet en 5 h. 57 m. — 4e, M. Teissier, de Chambéry, trajet en 6 h. 5 m. — 5e, M. Rojoste, de Lyon, trajet en 6 h. 26 m.

M. Bardey n'a été distancé que de 10 mètres par M. Viennot.

Dimanche 27 avril. — Course de fonds d'honneur entre les cinq lauréats de la course du 13. de Lyon à Chalon-sur-Saône, aller et retour. — Distance: 272 kilomètres.

Cinq coureurs étaient engagés à cette course; trois seulement entreprirent ce formidable voyage qui devait s'exécuter dans la journée du dimanche. M. César R... dut s'arrêter à Tournus pour cause d'imprévue. M. Pierre P... de Lyon, après avoir fait 180 kilomètres, renonça à continuer sa route par suite du mauvais temps. Seul, M. J. Viennot, de Lyon, continua sa course, malgré le vent et la pluie, et arriva au point de la Gare de Veis à 9 heures 23 minutes du soir.

Peitres-Filles des soldats, organisés par le vélocipède de Lyon, sous le patronage des autorités et avec le concours d'amateurs: anglais, parisiens, marseillais, bisontins et grenoblois.

La préfecture du Rhône prévient le public que le génie militaire doit remplacer du 5 au 10 mai, le pont-levis de la porte de Fourvières, et que pendant tout ce temps le passage des voitures sera nécessairement interrompu, celui des piétons restant assuré.

Les parents du sieur Godemard (Marc), décédé à Dillingen, prisonnier de guerre, sont priés de passer à l'hôtel de ville, bureau n° 2, première division.

BONCHES-DU-RHONE. — Voici le texte de l'arrêté par lequel le général commandant la 9^e division militaire et l'état de siège a interdit la vente sur la voie publique, de l'Égalité, de Marseille:

Vu la loi du 9 août 1849 et les pouvoirs qui nous sont conférés par le décret de l'Assemblée nationale du 29 avril 1871;

Vu les numéros 997 et 1,011 du journal l'Égalité des 12 et 27 avril courant;

Vu notamment dans le numéro 997 l'article intitulé *Concombre de l'édifice*, signé Gaudet, et dans le numéro 1,011 celui intitulé *Aux électeurs*, signé Gilly de Balot;

Considérant que ces articles renferment d'outrageuses attaques et révéleut le parti pris d'agiter l'opinion publique par les plus vives excitations; Considérant aussi que si par respect pour la liberté des électeurs l'administration a su attendre pour réprimer ces attaques l'expiration de la période électorale, elle a le devoir, cette période terminée, d'empêcher par tous les moyens qui lui appartiennent, ces appels aux plus détestables passions;

Considérant que lorsque, par notre arrêté du 30 septembre 1872, nous avons rendu le droit de vente sur la voie publique au journal l'Égalité, il y avait lieu d'espérer que ce journal aurait tenu compte des avertissements qu'il avait reçus et qu'il n'aurait plus dans des excès aussi compromettants pour l'ordre public que contraires aux principes de la vraie liberté;

Arrêtons: 1. L'autorisation de vente dans le territoire de la commune de Marseille est retirée au journal l'Égalité.

2. M. le commissaire central de police est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au gérant du journal l'Égalité.

Au quartier d'Arles à Marseille, le 29 avril 1873. Signé LEVY, NÉ DE LA VILLESOUSNET. Marseille, le 30 avril 1873.

Santé à tous rendus sans médecine par la délicieuse farine de Santé Revalésière Du Barry de Londres. *Indice maintenant en deux livraisons, elle n'est plus qu'une seule minute de cuisson.*

— Depuis la cure du Saint-Père par la douce Revalésière Du Barry, et les adhésions de beaucoup de médecins et d'hôpitaux, nul ne pourra plus douter de l'efficacité de cette délicieuse farine de Santé, qui combat avec succès, sans médecine, ni purgés, ni frictions, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, catarrhes, éternuement, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 74,000 cures, y compris celles de S. S. le Pape, le roi de Prusse, etc., etc.

Cure N° 69,924. Châteaux de Vauxbuis, près Soissons (Aisne).

Dans le village que j'habite une partie de l'année, il se trouve une femme atteinte, au dire de tous les médecins, d'un cancer à l'estomac; je l'ai eue depuis deux ans cette malheureuse souffrait des douleurs intolérables. Elle ne pouvait plus rien digérer, et sa faiblesse était si grande que de remuer même les bras lui était impossible; enfin chacun attendait la fin de cette agonie, qui devait être bien près de son terme, lorsqu'un mois de mars dernier j'ai l'idée de lui conseiller de prendre de la Revalésière du Barry. Depuis ce temps, elle se trouve mieux; les forces reviennent, elle digère et ne souffre presque plus de CHATELAIN, Comtesse de Gouzeaux.

Six fois plus nourrissante que la viande, sans sucre, elle économise 50 fois son prix et n'est sans aucun danger. — En boîtes de 1/2 kil., 2 fr. 25; 1 kil., 4 fr. 75; 2 kil., 7 fr. 50; 3 kil., 10 fr. 25; 4 kil., 13 fr. 50; 5 kil., 16 fr. 75; 6 kil., 20 fr. — Les Revalésières chocolatées rendent l'appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes, aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrissent les foies malades, les vieillards et les convalescents.

— En boîtes de 1/2 tasse, 2 fr. 25; de 5/8 tasse, 3 fr. 50; ou environ 1/2 de la tasse. — Envoyé contre bon de poste.

Agente à Lyon, Ballandria et Sabourault, Turin, épicerie, 16, rue Neuve; Dorval, pharmacie centrale, Perris, épicerie, 57, rue Bourgeois; Varennes, épicerie, rue de Lyon, 60; Nancy, épicerie, place St. Vérand; Vertheuil-Millon, rue de Lyon, 48; Cherblanc, Epicerie frères, Armandy; Hoissonnet, pharmacien, J. Girard, Eurband; — Du Barry et Co, 26, place Vendôme, Paris.

INFORMATIONS Les amis et connaissances des familles MARTEL, DE LA CHAPELLE et HAFNER, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part de décès de Monsieur Julien MARTEL, sont priés de considérer le présent avis comme leur invitation à assister à ses funérailles qui auront lieu lundi 5 mai courant, à 5 heures trois quarts du soir.

Les obsèques partiront du domicile du défunt, chemin des Granges, 19 (près Saint-Iréné), pour se rendre à l'église Saint-Iréné, et, de là, au cimetière de Loyasse.

Paris, 4 mai.

Par suite de l'interpellation adressée à la séance de la commission de permanence au sujet de l'interdiction du journal l'Assemblée nationale, M. le ministre de l'intérieur a immédiatement écrit au gouverneur de Paris, et dès le soir même, l'autorisation a été délivrée à l'Assemblée nationale de reprendre sa publication le 8 mai avec le même personnel et la même politique.

L'état de M. Rigault de Genouilly laisse peu d'espoir.

Paris, 5 mai.

Le Soir dit que M. Cazenove de Pradines, secrétaire de l'Assemblée, allant hier à la réception de l'Élysée, a demandé à M. Thiers de rassurer le parti conservateur en formant un cabinet homogène et en s'appuyant sur MM. Dufaure et de Gaulard.

Le Soir ajoute qu'il paraît que M. Thiers n'a pas fait un accueil épressé aux invitations de M. Cazenove, lequel est revenu aujourd'hui dans la matinée renouveler ses instances.

Le même journal dit que MM. Thiers et Barthélemy Saint-Hilaire ont reçu hier M. Challemeil-Lacour, venant plain-

der en faveur du journal l'Égalité, de Marseille.

M. Thiers a promis à M. Challemeil de faire examiner s'il n'y avait pas lieu d'engager l'autorité militaire à rapporter la décision prise à l'égard de cette feuille.

Rome, 4 mai. Le conseil des ministres s'est réuni dans la matinée sous la présidence du roi.

Sa Majesté a déclaré qu'elle refusait d'accepter les démissions et priait les ministres de se concerter entre eux.

Aujourd'hui, autre conseil des ministres qui décidera si on doit ou non maintenir les démissions.

Saint-Petersbourg, 4 mai. La banque de l'empire décide de réduire à 5/5 et 1/2 le taux de son escompte, et pour les prêts sur valeur à 6 1/2.

SOCIÉTÉ LYONNAISE DE DÉPÔTS ET DE COMPTES COURANTS ET DE CRÉDIT INDUSTRIEL

autorisée par décret du 8 juillet 1865. Situation au 30 avril 1873

Table with columns: ACTIF, PASSIF. Rows include: Espèces en caisse, Epèques à la Banque, Comptes-courants, Portefeuille, etc.

Capital, Réserve statutaire, Réserve spéciale, Comptes de dépôts à 3%, Comptes-courants, Bons à échéance, Acceptations, Récompte du portefeuille au 31 décembre, Dividendes anciens, solde à payer, Dividendes, solde 1872, Profits et Pertes 1873.

Effets en circulation avec l'endossement de la Société, CERTIFIÉ SINCÈRE ET CONFORME AUX LIVRES: Le président, L'administrateur délégué, A. MONTESSUY, F. ROBERT.

SITUATION DE LA BANQUE DE FRANCE ET DE SES SUCCURSALES

le jeudi 1^{er} mai 1873, au matin. ACTIF

Table with columns: Argent monnayé et lingots à Paris et dans les succursales, Effets échus hier, à recevoir ce jour, Portefeuille Commerce, de Bons de la ville, de Paris, de Bons du Trésor, etc.

Capital de la Banque, Bénéfices en addition au capital (art. 8, loi du 9 juin 1857), Réserves, Réserve immobilière de la Banque, Billes au porteur en circulation, etc.

Comptes de la Banque, Bénéfices en addition au capital (art. 8, loi du 9 juin 1857), Réserves, Réserve immobilière de la Banque, Billes au porteur en circulation, etc.

Comptes de la Banque, Bénéfices en addition au capital (art. 8, loi du 9 juin 1857), Réserves, Réserve immobilière de la Banque, Billes au porteur en circulation, etc.

Comptes de la Banque, Bénéfices en addition au capital (art. 8, loi du 9 juin 1857), Réserves, Réserve immobilière de la Banque, Billes au porteur en circulation, etc.

Comptes de la Banque, Bénéfices en addition au capital (art. 8, loi du 9 juin 1857), Réserves, Réserve immobilière de la Banque, Billes au porteur en circulation, etc.

Comptes de la Banque, Bénéfices en addition au capital (art. 8, loi du 9 juin 1857), Réserves, Réserve immobilière de la Banque, Billes au porteur en circulation, etc.

Comptes de la Banque, Bénéfices en addition au capital (art. 8, loi du 9 juin 1857), Réserves, Réserve immobilière de la Banque, Billes au porteur en circulation, etc.

Comptes de la Banque, Bénéfices en addition au capital (art. 8, loi du 9 juin 1857), Réserves, Réserve immobilière de la Banque, Billes au porteur en circulation, etc.

Comptes de la Banque, Bénéfices en addition au capital (art. 8, loi du 9 juin 1857), Réserves, Réserve immobilière de la Banque, Billes au porteur en circulation, etc.

Comptes de la Banque, Bénéfices en addition au capital (art. 8, loi du 9 juin 1857), Réserves, Réserve immobilière de la Banque, Billes au porteur en circulation, etc.

Comptes de la Banque, Bénéfices en addition au capital (art. 8, loi du 9 juin 1857), Réserves, Réserve immobilière de la Banque, Billes au porteur en circulation, etc.

Comptes de la Banque, Bénéfices en addition au capital (art. 8, loi du 9 juin 1857), Réserves, Réserve immobilière de la Banque, Billes au porteur en circulation, etc.

REVUE SCIENTIFIQUE

LA PALÉONTOLOGIE OU ÉTUDE DES TEMPS ANTI-HISTORIQUES.

C'est un des caractères de notre temps, que chaque peuple veut connaître son histoire. On fait appel à tous les souvenirs humains. Chaque document est fouillé, les anciens auteurs, les manuscrits particuliers, les archives, les traditions populaires, sont recueillis et compulsés avec soin.

Mais il est une limite aux travaux de l'historien, limite irrégulièrement éloignée pour les divers pays. Plus on recule dans le temps, moins nombreuses sont les données de la tradition. Si bien que ces âges finissent par être dans une pénombre qui s'épaissit au fur et à mesure qu'ils s'éloignent de nous. L'archéologue se joint alors à l'historien, et son rôle prend bientôt la place principale.

A ces temps nébuleux ne s'arrête cependant pas le passé de l'homme: une longue phase de son existence a précédé celle-ci, et elle est si éloignée de nous, que la géologie doit à son tour intervenir. Le rôle de l'historien est terminé; l'archéologue ne peut plus appuyer pour nos régions sur les lumières vagues et incomplètes que lui a léguées la tradition. Ce sera dans les phénomènes physiques et biologiques qu'il retrouvera ses repères pour rétablir la succession des populations dans la contrée.

Le passé d'une nation a donc eu trois phases qui se fondent insensiblement sur leurs limites, une phase préhistorique, une phase de transition, une phase historique.

Nous ne possédons l'histoire suivie de notre pays qu'à partir de l'époque carolingienne. De l'invasion de César à celle-ci, l'histoire nous renseigne d'une façon fort insuffisante. Les fouilles archéologiques sont appelées à y suppléer.

Mais les temps antérieurs à l'invasion romaine sont du domaine de l'inconnu. A peine les historiens nous donnent-ils quelques renseignements de plus en plus vagues et confus sur les époques les plus voisines de leur temps, et encore ces renseignements concernent-ils réellement la Gaule? Quoi qu'il en soit, ils se laissent complètement sur la majeure partie de l'immense période antéhistorique.

Pour déchirer ce voile, il faut recourir aux méthodes combinées des géologues et des archéologues.

On a reconnu dans nos contrées que l'homme ne connut le fer qu'à une époque relativement très-rapprochée, mais cependant antérieure à l'histoire; qu'avant de connaître le fer, il ne se servait que du bronze; mais que plus anciennement encore, il ignorait entièrement l'art de réduire les métaux. La pierre, principalement la pierre à fusil, lui fournissait ses outils.

Les périodes préhistoriques pendant lesquelles l'homme employa le bronze seul, puis le fer, ont été appelées *âge du bronze* et *âge du fer*. On a désigné sous le nom d'*âge de la pierre* la période plus reculée pendant laquelle les ustensiles usuels étaient, à l'exclusion totale des métaux, fabriqués surtout en pierre.

L'âge de la pierre a été le début de l'humanité dans l'Europe occidentale. Les recherches aussi minutieuses que nombreuses, disséminées sur cette vaste étendue, sont unanimes à cet égard, et ont fourni des preuves dont le nombre et la qualité ne laissent rien à désirer.

Avec nous moins d'unanimité, elles assignent à la même période une durée qui sans doute dépasse de beaucoup la durée de la période s'étendant chez nous depuis l'apparition du métal jusqu'à nos jours. Il était donc bien important de chercher à reconstruire un âge perdu pour l'histoire, qui joint à l'intérêt de marquer en Europe le premier passé de l'homme celui d'en occuper une portion si notable.

(A suivre.)

VARIÉTÉS

LE JAPON

Un ancien ambassadeur d'Autriche à Paris, M. le baron de Hubner, vient de publier à la librairie Hachette, sous ce titre: *Promenade autour du monde*, deux beaux volumes de notes de voyage qui peignent sous un jour très-vif l'état actuel, politique et social des États-Unis, du Japon et de la Chine. Nous croyons devoir leur emprunter quelques renseignements utiles sur les deux grands empires de l'extrême Orient, à commencer par le Japon, dont les réformes radicales préoccupent également le commerce et la diplomatie.

Le Japon a déjà été souvent décrit, et presque toujours avec admiration et sympathie. M. de Hubner, lui aussi, trace un tableau séduisant de la beauté pittoresque du pays, du caractère aimable et de la politesse de ses habitants, et du bien-être général qui résulte de la simplicité de ses mœurs et de son organisation traditionnelle semi-patriarcale, semi-féodale. Mais l'intérieur du pays est encore inconnu. Les Européens n'ont été admis jusqu'ici que sur certains points désignés par les traités et dans un rayon limité autour de chaque port. Seulement, il est probable qu'un renouvellement de ces traités, qui doit avoir lieu en 1873, l'Europe obtiendra des conditions plus larges. C'est, du moins, le but que poursuivent ses représentants à Yédo.

En attendant, les traités en vigueur, qui datent de 1853, ont assuré aux étrangers la liberté de résider et de faire le commerce dans les cinq ports de Yokohama, Hogo (Khubo), Nangasaki, Niigata et Hakodati, et dans les trois grandes villes Yu, Yédo et Osaka. C'était un grand progrès sur le premier traité signé en 1854, à la demande du commodore Perry, qui n'avait ouvert que deux ports au commerce américain.

Le plus important des cinq ports des traités, Yokohama, aujourd'hui relié à Yédo par un chemin de fer, ne date que de la convention de 1858. C'est une création des négociants anglais arrivés au Japon pour en profiter.

Son emplacement avait été choisi parce qu'il était plus accessible aux bâtiments que tout autre point du golfe de Yédo. Les services maritimes des deux grandes lignes qui partent de Marseille et de Liverpool et la station japonaise de celle de San-Francisco à Hongkong. C'est aussi la résidence des représentants étrangers, à l'exception du ministre d'Angleterre, qui demeure à Yédo.

Yokohama est devenu ainsi très-rapidement une ville considérable, moitié européenne et moitié indigène, et l'un des grands emporiums de l'Asie centrale.

Une statistique dressée par Sir Harry Parks portait à 1,586 le nombre des étrangers qui s'y étaient établis en 1871. Dans ce nombre figuraient 782 Anglais, 223 Américains, 164 Allemands, 158 Français, 87 Hollandais et 166 Européens d'autres pays.

Les Anglais représentent donc la moitié de la population européenne fixée au Japon. Leur langue est la langue courante des affaires; elle a même été adoptée par le gouvernement comme langue savante, et la plus grande partie du commerce est entre leurs mains. Le Japon ne reçoit que des marchandises de Manchester et de Birmingham.

Il avait importé, en 1870, pour 7 millions de dollars de cotonnaide et pour 2 millions de lainage. Les principales banques leur appar-

tiennent. La plupart même des maisons allemandes travaillent avec leurs capitaux. Ils sont surtout les maîtres de l'exportation de la soie, et les gros fabricants de Lyon sont leurs tributaires.

Dependant cette suprématie commence à être ébranlée par la concurrence des Chinois, qui de temps immémorial font le cabotage de la mer Jaune et qui tendent à accaparer le commerce de détail. A Yokohama comme à Francisco et en Australie, les Chinois pénètrent partout. Ils sont préférés aux indigènes comme domestiques et comme employés. Ils sont presque les seuls passagers des beaux vapeurs de la Pacific-Steain-Ship-Company qui en tretiennent un service régulier entre Yokohama et Shanghai, en touchant à Hiogo et Nangasaki.

Tandis que le total des importations de marchandises européennes et américaines n'a été en 1870 que d'un peu plus de 13 millions de dollars, on a importé de la Chine pour 18 millions de denrées; et c'est à des maisons chinoises que sont consignés les trois quarts des marchandises transportées par les steamers de la compagnie du Pacifique.

Yédo, la capitale du Japon et la résidence actuelle du mikado, après avoir été celle du taicoun, est connue par de nombreuses descriptions, quoiqu'elle ne soit ouverte aux étrangers que depuis quatre ans.

La population, estimée ordinairement à deux millions d'âmes, n'a été constatée par aucun recensement.

Son port

Confucius, restait le culte des lettrés. Il semblerait dangereux de toucher à des croyances devenues nationales, qui avaient élevé 3000 temples dans la seule ville de Kiyoto. C'est cependant ce que le nouveau gouvernement n'a pas hésité à faire. Il a commencé par mettre la main sur les bâtiments religieux dont il avait besoin et par supprimer les rations de riz et les autres subventions accordées aux Bonzes. Il a aboli, d'un autre côté, tout ce qui regardait le culte officiel du shintoïsme, sans en excepter les cérémonies publiques destinées à honorer les ancêtres du Mikado. Les prêtres ont été autorisés à se marier, à manger de la viande et à quitter les vêtements sacerdotaux.

Les biens-fonds de tous les clergés ont été, plus tard, confisqués au profit de l'Etat. Plusieurs temples bouddhiques ont été détruits; on n'a pas même respecté le célèbre sanctuaire de Kanakura, fondé au XII^e siècle par le shogun Yoritomo; et M. de Hubner attribue au gouvernement l'intention d'établir une religion toute morale qui remplacerait les superstitions et les cérémonies du bouddhisme.

Les autres réformes, plus intéressantes pour les Européens, sont l'abolition des formalités, souvent humiliantes, auxquelles ils étaient

soumis vis-à-vis du Mikado et de ses ministres, la suppression même du costume de cour pour les Japonais et celle des deux sabres de la caste militaire. Une dépêche récente nous a appris que les anciens décrets contre l'exercice de la religion chrétienne avaient été rayés. Plusieurs mesures antérieures avaient effacé toute distinction entre les différentes classes de la population, relevé les parias de leur incapacité civile et proclamé la liberté des mariages entre les nobles et le peuple.

Quant à ses progrès matériels, le Japon est doté d'une ligne télégraphique de Nangasaki à Yedo et d'un chemin de fer dont le premier tronçon a été inauguré par le Mikado le 12 juin de l'année dernière. Vers la fin du même mois, l'empereur visitait les côtes occidentales avec une flotte composée de neuf vaisseaux de guerre.

On sait qu'un très grand nombre d'Européens ont été engagés par son gouvernement en qualité d'ingénieurs, de professeurs, de légistes, d'architectes et d'instructeurs militaires. Les Etats-Unis lui ont fourni plus de cent instituteurs. Un Français a été chargé de la refonte de la législation japonaise sur les bases de la nôtre. Des livres anglais, allemands et français, destinés à propager les connaissances utiles, ont été traduits par ses

ordres. On a fondé sept écoles normales et bâti une école des monnaies à Osaka. Une exposition industrielle a eu lieu à Kiyoto en 1872. Plusieurs phares ont été élevés sur les côtes. Des améliorations notables ont même été introduites dans le régime des prisons.

Le prince de Tosa, l'un des quatre grands Daimios, possède plusieurs grands bateaux à vapeur dont les capitaines et les mécaniciens sont indigènes. Trois cents de ces steamers font le commerce entre Yokohama et les petits ports de la mer intérieure; et comme leurs tarifs sont inférieurs à ceux de la compagnie américaine, ils sont toujours surchargés de voyageurs et de marchandises.

On comprend qu'une révolution aussi radicale soit encouragée par les résidents et les négociants étrangers à qui elle semble ouvrir des perspectives inépuisables. La confiance qu'elle inspire n'est pas cependant sans mélange d'inquiétudes. Le Japon, habitué à la vie simple des peuples primitifs et aux taxes modérées de l'administration des Daimios, ne paraît pas pouvoir supporter les charges d'un régime essentiellement dépendant.

Son commerce est lui-même limité par sa production. Il n'avait exporté en 1870 que pour 15 millions de dollars, tandis qu'il en avait importé pour 31 millions, dont 18 mil-

lions de denrées alimentaires fournies par la Chine. Le thé japonais n'est pas goûté en Europe. Son exportation, exclusivement destinée à la consommation américaine, ne s'élevait qu'à 4 millions de dollars. La soie, qui avait d'abord donné tant d'espérances, n'est montée qu'à 5,200,000 dollars, et la détérioration de la qualité, produite par l'accaparement des Graines italiennes, ne permet pas de compter sur une augmentation de ce trafic. Les œufs d'Ordu et de Sinju, qui étaient recherchés par tous les autres producteurs de l'empire, ont atteint des prix si élevés qu'on se contente des œufs inférieurs de chaque localité, et que la valeur de l'ensemble de la production a baissé. Le Japon est donc obligé de payer son excès d'importation avec des espèces. Aussi les monnaies d'or et d'argent ont-elles disparu, et tous les échanges se font-ils avec du papier-monnaie à titre variable. Il y a loin de cette situation aux fortunes rapides rêvées dans le principe par le commerce étranger. L'avenir dira si en entrant avec tant de résolution dans l'imitation des procédés et des constitutions de l'Europe, le Japon n'a pas compromis son bien-être intérieur et la sécurité même de nos intérêts. C'est l'opinion de M. le baron de Hubner qui blâme surtout la précipitation avec laquelle on a bravé les ressentiments des trois éléments

les plus nombreux de la population, les bonzes, les paysans et les hommes à deux glaives.

CONDITIONS PUBLIQUES DES SOIES

Table with columns for Valence, 2 et 3 mai; Atenas, 3 mai; and various categories like Organisms, Trames, Grèges, Ballots pesés, etc.

SPECTACLES DU 5 MAI

PALEIS DE L'ALCAZAR. Tous les soirs, à 8 heures précises, représentation de la troupe équestre du grand cirque Esplanade. CIRQUE COTTRELLY, PLACE DES CÉLESTINS. Tous les soirs, à 8 heures, représentation extraordinaire avec concours des

ANNONCES LEGALES, JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

Etude de Me BEAUJOLIN, huissier à Lyon, rue Saint-Pierre, numéro 31.

VENTE JUDICIAIRE

Le lundi cinq mai mil huit cent soixante-treize, à dix heures du matin, sur la place Saint-Michel, à Lyon, il sera procédé à la vente aux enchères et au comptant d'un riche mobilier saisi, consistant notamment en: buffet de salle à manger bois noyer, console bois doré sculpté, glaces, fauteuils, chaises, tables, etc.

CAMPAGNE

sur les bords de la Saône, quai de Caluire, 42 au Vernay.

Le propriétaire peut disposer d'un appartement de 6 ou 8 pièces meublées ou non, avec la jouissance d'un joli clos, salle de billard, écurie et remise.

S'y adresser, ou rue de l'Hôtel-de-Ville, 56, à M. Després. 640

DÉPURATIF DU SANG

Le sirop concentré de salsepareille QUÉTEZ guérit toutes les Maladies contagieuses, Dartres, Syphilis, Ulcères, Gonorrhées, Boutons, Rougeurs, Démangeaisons, Douleurs, Goutte, Rhumatismes, toutes les acné, des humeurs, Vices du sang, etc. Ce médicament agit en toute saison et dispense des tisanes.

A Lyon, à la pharmacie Quét, rue de la Préfecture, 5. 111

A LOUER

une grange d'un très-bon bureau de tabac, dans le centre de la ville. S'adresser chez M. Sautel, quai Saint-Vincent, 28. 605

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

4, rue de la Paix, 4

1^o - Départ de Saint-Nazaire, le 7 de chaque mois, pour Fort-de-France, la Guayra, Savanilla, Colon, Saint-Pierre, Basse-Terre, Point-à-Pitre, Sainte-Lucie, Saint-Vincent, la Grenade, la Trinidad, Demerari, Surinam, Cayenne. Correspondances à l'isthme de Panama pour l'Equateur, le Pérou, le Chili, l'Amérique centrale, la Californie.

2^o - Départ de Saint-Nazaire, le 20 de chaque mois, pour Santander, Saint-Thomas, la Havane et la Vera-Cruz, Basse-Terre, Point-à-Pitre, Saint-Pierre, Fort-de-France, Porto-Rico, le Cap-Haïtien, Santiago de Cuba, la Jamaïque, Colon, le Sud pacifique, l'Amérique centrale et le Nord pacifique.

3^o - Départs du Havre et de Brest pour New-York, aux dates suivantes: Du Havre, 5, 23 mai; 5, 19 juin, etc. De Brest, 10, 24 mai; 7, 21 juin.

S'adresser pour les renseignements: A Paris, aux bureaux généraux de la Compagnie, 12, boulevard des Capucines, bureau des Passages, et 108, rue du Faubourg-Saint-Denis, bureau du Prêt; A Saint-Nazaire, à M. WILLIAM BOURDEAU, agent; Au Havre, à MM. WILLIAM ISELIN et C^e; A Brest, à M. E. LE POMMELÉ.

A Lyon, à M. CAUSSE, aux Messageries nationales, 7, place des Terreaux. 4919

EXPOSITION UNIVERSELLE de Lyon en 1873

CARTES D'ABONNEMENT L'administration de l'Exposition vient de fixer de la manière suivante le prix des cartes d'abonnement:

Entrée permanente, pour une personne..... 30 fr. Carte de famille, par personne..... 25 Carte mensuelle (entrée permanente pendant 1 mois)..... 15

TOURNIQUETS

Le prix d'entrée aux tourniquets reste fixé à 1 franc par personne jusqu'à l'heure de la fermeture des galeries. Le soir, après la fermeture des galeries, le prix d'entrée dans le Parc est réduit de 50 c. à 25 c.

AVIS IMPORTANT

Les personnes qui désirent se procurer des cartes d'abonnement peuvent en faire la demande dans les bureaux de l'administration, 3, cours Morand. 613

HYGIÈNE, SANTÉ

Produits recommandés

GLYCÉROLINE Beauté de la Peau, Douceur, Éclat. LECHELLE-2 FR. Dêr. Feur, Escomas. R. 12, r. des P.-Écarrés.

DENTINE DU DR. SMITH, contre maux de dents, 1 fr. 50

100 dragées 3 fr. au dépôt au n^o 10, rue de la Harpe, à Paris. DRAGÉES MEYNET, rue, pharmacie, 21, rue d'Amsterdam. DE FOIE DE MORUE

CONSTIPATION guérie sans purger par la Potophylle COZAR. Paris, 25, rue du Regard, 3 fr.

LE MEILLEUR FERRUGINEUX Pastilles Schellin, au phosphate de fer, la boîte 4 fr. 50. PHARMACIE DE FOIE DE MORUE

Pour presque rien... 1 fr. 50 GURERISSE LA TOUX La plus meurtrière des maladies. Tablettes COLOMER, 102, r. Montmartre

ASTHME, CATARRHE Guéris par les pilules de LECHEVREUR.

LE BAUME DU BRÉSIL, PENILLEAU, de Paris, guérit sans trépas ni injection tous les eczémas, le ft. 5 francs.

Son traitement le meilleur DÉPURATIF Complet, 10 francs.

VIN TONIQUE Malaga, fer soluble quinquina rouge colorado du docteur PENILLEAU, la bouteille 4 francs.

DÉPÔT de tous ces produits, à LYON, pharmacie SIMON, 89, rue de Lyon.

ON DEMANDE A LOUER

à Lyon ou aux environs, un local industriel, de préférence avec force motrice. S'adresser à l'Agence française de publicité L. Cognat, successeur de A. Jourdain, à Mulhouse (Alsace). 475

CHARBONNAGES D'HERNE-BOCKUM

LA Liste des Numéros des 698 Obligations désignées par le tirage au sort d'avril 1873

POUR ÊTRE REMBOURSÉES A 500 FR. A PARTIR DU 1^{er} JUILLET PROCHAIN est déposée

A PARIS dans les Bureaux de la Société, 43, boulevard Haussmann, palais Saint-Pierre, 645

est déposée A LYON dans les Bureaux de la Société Lyonnaise, palais Saint-Pierre, 645

200,000 CURES AUTHENTIQUES

Les prescriptions des plus hautes sommités médicales prouvent que les gonorrhées, écoulements chroniques, opisthies, hémorrhoides, la gonorée, les rhumatismes, l'asthme, les catarrhes, les plaies colorées, les maux provoqués par les retours d'âge, les éruptions, les dartres, enfin toutes les maladies de l'estomac, du foie, des intestins, de la peau et du sang sont guéries radicalement par la GRAINE DE MOUTARDE BLANCHE DE DIDIER. Nul traitement n'est plus simple, plus sûr et moins dépendant; ses merveilleuses vertus médicales attestent pleinement la popularité de cet incomparable remède. 200,000, 20, boulevard Haussmann, Paris. — Dépôt des: Mmes Clément, déléguées de tabac, rue de Pazy, aux Célestins; M. Emile Roussel, épicer, rue de Lyon; 77; M. Besson, épicer, place de la Pyramide, 35, à Lyon. — Chez M. J. Rosier, épicer, rue de la Madeleine, 9, à Tarare. 158

TARNAVASSI

6, rue Ferrandière, 6 Brochage de livres, cartonnage. Regures fines à vendre.

MALADIES CONTAGIEUSES ET DE LA PEAU

AIGUES OU CHRONIQUES LES PLUS REBELLES Dont le traitement aurait été infructueux Guéries radicalement par le ROB-SAVARESI perfectionné Dépuratif-tonique, régénérateur du sang et des humeurs. Entièrement VÉGÉTAL, il remédie aux accidents mercuriels. Expéditions par correspondance. S'adresser à M. TOUSSAINT, chimiste, pharmacien de 1^{er} cl. RUE PIZAY, 12, au premier étage, près de l'Hôtel-de-Ville, à Lyon

DÉPURATIF DU SANG

DE TOUS les remèdes préconisés et employés pour purifier le sang et le régénérer, il n'en est pas de plus souverain que le ROB-VEGETAL-SAVARESI, il remplace avec avantage l'huile de foie de morue, peu agréable au goût et à l'odorat, les pilules, sirops ou composés de salsepareille, ainsi que les préparations à base d'iode, d'or ou de mercure. Expéditions par correspondance. S'adr. à M. TOUSSAINT, chim. pharmacien de 1^{re} classe. Rue Pizay, 12, au 1^{er} étage, près de l'Hôtel-de-Ville, à LYON

GUÉRISON RADICALE

et en peu de jours des maladies récentes ou anciennes par les CAPSULES QUÉTEZ. Traitement facile à suivre en secret, même en voyage. — Injection Quétez, hygiénique, préventive, d'un effet assuré dans les cas chroniques qui auraient résisté à tout autre remède. S'adr. à Lyon, à la pharmacie de Ph. QUÉTEZ, rue de la Préfecture, 5. 112

Eaux Minérales

de VALS (Ardèche) (autorisation de l'Etat) Source Juliette affections de l'estomac et des voies biliaires. Source Saint-Paul affections des voies urinaires, goutte, gravelle. Source Saint-Pierre ferrugineuse, reconstituante. Succursale à Lyon, 16, rue de Lyon. 193

MÉDAILLE D'OR à l'Exposition de Lyon.

HÉMATOSINE

DE Tabourin Lemaire Chimiste.

L'HÉMATOSINE est la partie ferrugineuse et colorante du sang. Celle-ci est extraite du sang du bœuf. D'après M. Boussingault, de l'Institut, l'Hématosine de MM. Tabourin et Lemaire renferme, pour cent parties, 6,33 de fer élémentaire à 9,043 de sesquioxide, dont une partie est combinée avec l'acide phosphorique. Des travaux et analyses de ce savant académicien, il résulte que l'Hématosine de MM. Tabourin et Lemaire contient 170 fois plus de fer assimilable que le sang de bœuf et 1320 fois plus que le plus belle viande de boucherie.

(Institut de France. — Comptes et rendus de l'Académie des Sciences. — Séances des 27 mai et 29 juillet 1873.)

L'HÉMATOSINE est donc un produit naturel et la matière organique, actuellement connue, la plus riche en fer assimilable; elle présente le fer à l'organisme sous la forme combinée par la nature et à l'état auquel il est habitué à le prendre tous les jours sans fatigue.

L'HÉMATOSINE assure une guérison complète dans les cas d'appauvrissement du sang, anémie, chlorose, scrofule, lymphatisme chronique, épuisement, convalescence, etc. Se trouve chez DESNOIX et C^e, rue du Temple, 22, à Paris, et dans toutes les pharmacies.

MÉDAILLES D'OR ET D'ARGENT à l'Exposition DE LYON 1872

MACHINES A COUDRE VÉRITABLE PEUGEOT MON COSTAL LYON

DES MÉMES AUTEURS ŒUVRES COMPLÈTES ILLUSTRÉES. PRIX: 30 fr. 30 c. ROMANS NATIONAUX Le Conscrit de 1813, — Madame Thérèse, — l'Invasion, — Waterloo, — l'Homme du peuple, — la Guerre, — le Blocus, — 1 vol. in-8. Prix, broché: 10 fr. — Franco, par poste, 11 fr. 50. ROMANS POPULAIRES Daniel Rock, — l'Illustré de Mathieu, — Hugues le Loup, — Contes des bords du Rhin, — Joueur de Clarinette, — Maison forestière, — l'Ami Fritz, — le Joli polonois, — 1 vol. in-8. Prix, broché: 10 fr. — Franco, par poste, 11 fr. 50. LA RÉVOLUTION FRANÇAISE racontée par un PAYSAN, — 1 vol. in-8. Prix, broché: 7 fr. — Franco, par poste, 8 fr. HISTOIRE D'UN SOUS-MAITRE. Prix: 1 fr. 30. — Franco, par la poste, 2 fr. 30.

BOURSE DE PARIS — Samedi 3 Mai (de midi à 3 h. 1/2).

Table of stock market data for Paris, including columns for RENTES ET ACTIONS, OBLIGATIONS, and various financial instruments with their respective prices and dates.

COURS OFFICIEL DES SOIES DU 3 MAI 1873

Table of official silk prices for May 3, 1873, categorized by ORGANSINS, TRAMES, and GRÈGES, with sub-sections for various regions like France, Espagne, Italie, etc.

SERVICE D'HIVER

Table of winter service routes and schedules, including lines to Paris, Marseille, Grenoble, St-Etienne, Genève, and Bourbons, with departure times and vehicle types.